

Rapport de travail sur les zones éco-fonctionnelles de la Réserve de Biosphère boucle du baoule (9 au 21 décembre 2005)

A/ Rappels

1. Cadre méthodologique de travail

Dans le cadre de la phase globale du projet régional UNESCO/MAB-UNEP/GEF sur le « Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides d'Afrique de l'ouest » il nous a été demandé une étude visant à faciliter et communiquer des méthodes et pratiques pour améliorer l'implication et la responsabilité des communautés locales dans la gestion des réserves de biosphère. Cette étude devrait à terme :

Identifier les sources principales de conflits liés à l'accès et à l'usage des ressources et de la biodiversité, en prenant en compte les savoirs locaux des communautés locales ainsi que les contraintes principales de ces communautés

Identifier les zones éco-fonctionnelles, ainsi que les bonnes pratiques qui existent dans une réserve de biosphère susceptibles d'être appliquées ailleurs afin de limiter et de prévenir les conflits liés à l'accès et à l'usage des ressources ainsi que les conflits entre les différents groupes d'acteurs et usagers de la réserve

Contribuer à la préparation d'ateliers de formations nationaux et régionaux sur les aspects de prévention et de gestion des conflits dans les six sites;

2. Méthode de travail

Notre méthodologie de travail part des acquis scientifiques au niveau des différentes Réserves de Biosphère, procède à une identification et un regroupement des zones éco-fonctionnelles, une typologie des conflits à partir des ressources disputées et le cadre de concertation.

2.1. Les acquis scientifiques des différentes RB

Les travaux antérieurs sur les six RB seront exploitées sur les thématiques suivantes : l'organisation territoriale des villages de la périphérie des réserves, la mobilité des personnes et du bétail, les activités et le multi-usage des ressources, les sources de conflits Cette synthèse documentaire se veut dans un premier temps une prospection historique. Elle apportera des informations sur l'implication et la responsabilisation des communautés locales dans la gestion des réserves de biosphère. Elle pourrait également nous orienter sur les conflits récurrents, les ressources disputées...etc.

A défaut d'investigations antérieures sur ces thématiques nous procéderons à des enquêtes sur place par villages ou réseaux de villages en fonction des situations.

2.2. Identification et regroupement des zones éco-fonctionnelles

Cette phase passe d'abord par la caractérisation des Unités socio-territoriales. Il s'agit pour nous, dans un premier temps de procéder à une analyse globale de la situation du plus grand nombre de villages de la périphérie des RB. Cette analyse rendra compte d'une part de la pression exercée par les villages périphériques sur la RB et de l'autre des structures d'organisation territoriale de base, notamment les stratégies d'occupation spatiale dans les périphéries et les liens existant entre les villages. Ces derniers peuvent être hiérarchiques ou

fonctionnels. Les logiques d'exploitation des ressources sont dépendantes de la pression villageoise exercée sur la réserve et des formes de liens entre les villages.

La détermination de l'indice de pression est capitale pour le choix des actions à mener dans la périphérie. Cet indice de pression peut être apprécié à partir de l'effectif de la population et du bétail dans la zone périphérique, le degré de concentration des zones d'habitat, les formes de spéculation dont fait l'objet la zone...etc.

La présence des réseaux villageois de type hiérarchique, témoigne de la présence d'un système traditionnel actif, inversement, leur absence ou leur affaiblissement démontre l'effritement des structures basiques dû à l'introduction de logiques territoriales modernes. Cette méthode d'analyse rend compte de la typologie de statut et des liens de dépendance des villages (ceux créés par un processus de détachement, d'agrandissement ou de nouvelle installation) mais également des systèmes politiques traditionnels de gestion du pouvoir. La notion de réseaux villageois peut être pleinement appréhendé à ce niveau. L'étude du statut traditionnel des villages périphériques de la RB du W testée par le Programme Régional Parc W/ECOPAS a l'avantage de faire ressortir les autorités auxquelles il faudrait se référer pour tout processus de gestion des ressources naturelles et de participation des populations dans la zone

Le réseau éco-fonctionnel est par définition, «un ensemble de villages et terroirs villageois dont les relations sont induites par des ressources naturelles communes (pastorales, agricoles, cynégétiques et halieutiques)». La démarche réseau éco-fonctionnel part de l'hypothèse selon laquelle la gestion d'une ressource naturelle basée sur la communauté d'intérêts des acteurs et des villages assure à celle-ci une viabilité et mieux encore son « appropriation » par les communautés locales. Ce qui, par ailleurs, permet de récupérer les informations sur des zones « homogènes » où les règles d'exploitation et de gestion sont établies sur des bases consensuelles qui tiennent compte des logiques territoriales basiques et des exigences des législations en vigueur.

Le concept de Réseaux éco-fonctionnelles appliqué à la RB du W avec des résultats satisfaisants.

2.3. Conflits et cadre de concertation

L'analyse des conflits apparaît pour nous une clé de compréhension des sociétés. Notre approche des conflits part du postulat que "les conflits sont l'expression de "contradictions" structurelles¹. Ainsi l'accroissement de la population, la dégradation des ressources naturelles, l'affaiblissement des structures territoriales traditionnelles, la compétition entre usages alternatifs de l'espace et la disparition progressive des activités économiques locales (artisanat, forge...) dans un contexte de raréfaction, entraînent souvent des conflits nouveaux, conjoncturels. Ces conflits rendent toutefois compte des dynamiques d'acteurs et de leur évolution. Ces conflits opposent généralement les autochtones aux migrants, les corps de métiers en fonction des multi-usages des ressources, les acteurs locaux et l'Etat ou les projets. Ces conflits découlent souvent des rapports entre la légitimité et la légalité. Leur résolution passe forcément par la compréhension des mécanismes l'ayant amorcé.

Dans l'étude des conflits nous proposons une analyse des différents types d'accès aux ressources ainsi que les usages. Nous pouvons ainsi rendre compte des formes légitimes et légales d'appropriation et d'exploitation des ressources naturelles qui sont souvent à l'origine des conflits. Les pratiques traditionnelles conservatoires seront appréhendées à partir de

¹ OLIVIER de SARDAN (J.P.) 1995 : Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du développement social, Paris, Karthala.

l'analyse des savoirs. Ces savoirs sont de plusieurs ordres dont techniques, réglementaires, sécuritaires...etc.

Le cadre de concertation et de prévention des conflits se trouve au carrefour des enjeux et des acteurs. L'étude des savoirs réglementaires traditionnels est un premier pas vers la mise en place d'un cadre de concertation et de prévention des conflits. Ce cadre primaire doit intégrer les nouvelles dynamiques d'acteurs basées essentiellement sur les besoins nouveaux, les acteurs étrangers nouveaux dans le système, les formes légales d'appropriation et d'exploitation des ressources naturelles.

2.4. Technique de collecte des données

Les données seront recueillies essentiellement sur la base d'entretiens individuel et de groupe, de visite de terrain. La documentation complèterait notre analyse et nous orienterait dans certains cas à d'autres investigations (interrogations des populations ou des groupes d'acteurs concernés). Un guide d'entretien sera élaboré et discuté avec les agents de terrain qui appuieront cette mission avant d'être administré aux populations concernées.

B. Deroulement de la mission

10/12/05

Arrivée à Missira dans l'après midi :

11/12/05

Dans la **matinée**, Meriem, le conservateur, les deux animateurs et moi avons tenu une réunion dans les locaux du poste forestier de Missira qui nous servait également de lieu d'hébergement. Cette rencontre avait trois objectifs : une prise de contact avec les animateurs qui doivent m'assister tout au long de mon séjour en leur expliquant la méthode de travail, l'identification des ressources naturelles largement partagées au niveau de la RBBB pouvant faire l'objet de notre exercice et enfin l'établissement du planning des activités.

Dans un premier temps nous avons expliqué la méthode de travail au groupe et particulièrement aux deux animateurs. La méthode repose sur des entretiens de groupes ou de personnes ressources en fonction de la thématique identifiée. Les animateurs se relaient dans la conduite des entretiens et un essai de reporter sur un tableau les résultats de l'entretien. Le tableau me sert de support pour comprendre les débats et rebondir sur certaines réponses.

Nous nous sommes ensuite entretenus sur les ressources naturelles largement partagées au niveau de la RBBB. Si les ressources transhumance et rôneraie semblaient faire l'unanimité du groupe, celle du fleuve serait soutenue par le conservateur. Les trois ressources ont été retenues à la fin de nos discussions pour servir d'objets à notre exercice. Les sites ont également été retenus. Il s'agit de :

- Missira, Bambara et Kolé pour la ressource transhumance ;
- Tourébougou, Samakoulou, Dogofili et Nafadji pour la ressource rôneraie ;
- Sirakoroba pour la ressource fleuve ;

Nous avons enfin établi un calendrier du déroulement de ma mission dans les différentes localités sélectionnées.

En fin de matinée nous avons visité la zone du fleuve (N'diala) où nous avons déjà trouvé trois campements peuls en transit. Nous avons également rencontré Monsieur Fable Traoré, responsable des pêcheurs de Missira. Un bref entretien avec lui a permis de fixer une date de rencontre avec lui et quelques pêcheurs.

Nous nous sommes rendus, ensuite à la foire de Sébékoro I (Toumani bougou). Nous avons profité de cette foire pour inviter les villageois à participer à notre atelier de travail.

Après-midi

Premier exercice avec les villageois de Missira

Composition des participants

	Nom	Qualité
1	Gouro Sow	Responsables des éleveurs sédentaires de Wani
2	Danseini Coulibaly	Personne ressource
3	Yayé Makan Fofana	Conseiller villageois, famille de la chefferie
4	Abdi Ould Salek	Transhumant maure
5	Ahmed Ould El Hor	Responsable des transhumants maures de la zone de Missira
6	Sékou Sow	Chef de groupes des transhumants de Djiba
7	Youba Diallo	Transhumant peul de Sébékorro I
8	Boukary Diallo	Responsable des peuls transhumants de Missira
9	Aboudou Sow	Transhumant peul en transit, destination Béléko (12km au NE de Missira)
10	Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
11	Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
12	Meriem Bouamran	Responsable du projet, Unesco Paris
13	Amadou Boureima	Consultant Unesco

Le groupe a entrepris de travailler sur la ressource transhumance. Il s'agira pour nous d'identifier le réseau de villages se partageant cette ressource, l'itinéraire de la transhumance et l'évolution de la ressource fourragère.

Après les présentations de l'ensemble des participants, les animateurs expliquent dans un premier temps au groupe l'objet de la rencontre. Il s'agit d'une étude menée par l'Unesco sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion effective et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides d'Afrique de l'Ouest.

Ensuite la nature de l'exercice fut expliquée. Il revient au groupe de rendre compte, en répondant aux différentes questions, de la pratique de la transhumance dans les aires de transition de la RBB. Pour cela une démarche est à suivre qui consiste dans un premier temps à dresser l'historique de cette pratique, à identifier la trame de villages et hameaux qui constitue le réseau des transhumants et enfin à faire ressortir l'évolution des ressources fourragères en rapport avec leur itinéraire. Il convient enfin de distinguer les transhumants peuls des maures.

Pour la zone de Missira deux circuits ont été identifiés. Il s'agit des axes de transhumance situés à l'est de la RBB. Nous avons travaillé dans un premier temps avec les transhumants maures.

Itinéraire de transhumance

Ils partent de Djiguenni en Mauritanie et mettent un à deux mois avant d'atteindre leur zone d'accueil. Nous avons essayé de reconstituer l'itinéraire avec les différentes localités traversées et les zones de transit importantes. C'est un axe méridien composé comme suit : Djiguenni ; Zoumania ; Toyé-Baganat (dernier village mauritanien) ; Bérélé ; Arche ; Sakafi ; Baguiné ; Séguélo ; Zavour ; Soubougou ; Kerguédé ; Siranguédou ; Kraalawane ; Dioumara

(entrée dans la RBBB) ; Tonkassigui ; Barkéfal ; Konokoulé ; Djikouna ; Gondji ; N'tobala (zone tampon) ; Namadiana ; Fria (point de dispersion des différents campements).

Cet itinéraire est emprunté par l'ensemble des transhumants qui passent à l'est de la RBBB. Le temps de parcours varie de un à deux mois. A partir de la localité de Fria plusieurs groupes se constituent et se dispersent dans les localités suivantes : Sebekoro I ; Sebekoro II ; Beloko ; Sikoroni ; Wani ; Missira ; Boyla ; Sikoro ; Tiokoribougou ; Dongo ; Djekolon ; Bougoudje ; Kroukô ; Sirakoroba ; Samakoulou ; Tourebougou et Konokoulou.

Les transhumants restent six (6) mois dans l'aire de transition. Les grands groupes se situent à Sebekoro II ; Tiokoribougou et Missira. Après les premiers semis (fin mai début juin) les groupes se retrouvent d'abord à Fria et commencent leur remontée vers la Mauritanie. A partir de Dioumara les campements restent et quelques bergers continuent avec les troupeaux vers le point de départ (Djiguenni).

Pour cette année les transhumants maures ont quitté Djiguenni vers le 6 octobre et sont arrivés à Missira à la fin novembre. Ils comptent quitter la zone de Missira autour de fin juin. Ils séjourneront donc six à sept mois dans l'aire de transition. Dioumara et Barkéfal demeurent les aires de transit les plus importantes. Ils y passent 7 à 10 jours. Pour les autres arrêts les transhumants ne durent guère plus de 3 nuits sauf en cas de maladies ou de perte de bétail.

Espèces animales transhumant

Les animaux transhumant sont constitués de bovins, asins, équins et caprins. Ces derniers demeurent les plus importants notamment les moutons suivis des ânes. Pour partir en transhumance un berger doit avoir au moins une trentaine de têtes de moutons et de chèvres.

Evolution de la ressource fourragère

Selon les éleveurs la ressource fourragère est étroitement liée aux variations des précipitations annuelles. Ainsi les années 1973 et 1984 ont été particulièrement marquées par la sécheresse et donc un déficit fourrager. Cependant ces années, si elles ont fortement éprouvées le bétail, n'ont pas eu d'incidence majeure sur les circuits de transhumance.

Sur le long terme cependant les transhumants soulignent la rareté, voire la disparition, de certaines espèces fourragères. Ainsi le *Waga* (*Andropogon gayanus*) est une espèce recherchée par les éleveurs. Des nouvelles espèces ont aussi fait leur apparition. Il s'agit du *Boukabé* (en maure), et du *Namila* (en Bambara).

Réseaux éco-fonctionnels des transhumants maures

L'itinéraire de transhumance des maures est basé sur un réseau étroit de liens entre les groupes de transhumants et les localités et/ou des relations d'amitié et de partage des ressources entre des acteurs, des individus. Les règles d'accès aux ressources, leurs usages et la gestion des conflits constituent les éléments clés de ces relations, souvent séculaires. Nous avons essayé à partir des localités de transit les plus importantes et des zones d'accueil d'appréhender la nature de ces réseaux.

Dioumara : première zone de transit

La localité de Dioumara se présente comme une aire de pâturage libre d'accès avec beaucoup de points d'eau non appropriés. Beaucoup d'éleveurs se partagent cette aire de pâturage. Il s'agit particulièrement des villages et hameaux suivants : Zemala ; Kanalawan ; Boutoubougou ; Makanbougou ; Saboucisé ; Tédibabougou ; Mabrouké ; Dioumar ; Diébougoutchéni ; Tlobani ; Soroutéguila ; Douarabougou ; Madiga ; Massala ; Madina ; en plus des transhumants maures et peuls.

Les transhumants ne sont pas, à proprement parlé, logés par des résidents de cette localité. Cependant la diversité des échanges qu'occasionne la présence des transhumants fait que leur présence est acceptée, mieux souhaitée par les résidents. Ces transactions portent sur l'achat et la vente des petits ruminants (pratique de l'embouche pour les résidents et recherche de numéraire pour les transhumants), le don ou la vente des sous produits de l'élevage (lait notamment), la fumure des champs dans certains cas. L'obligation principale faite aux transhumants est la vaccination des troupeaux. Cette obligation émane des autorités des deux Etats concernés.

Les transhumants restent une dizaine de jours dans la zone de transit de Dioumara à cause de l'abondance du fourrage, de la présence de points d'eau et leur accès libre mais également de la faiblesse des conflits. Ce temps de transit semble être la durée maximale selon les transhumants. Au-delà, même si la ressource est encore disponible, ce qui n'est pas toujours le cas, les transhumants préfèrent continuer leur itinéraire. Ce comportement s'explique par une anticipation dans l'usage des ressources sur le reste de leur parcours. En effet si les transhumants restent plus longtemps à Dioumara ils risquent de ne pas trouver assez d'eau ni de pâturage sur le reste de leur trajet. Ils reconnaissent toutefois, outre ce calendrier d'usage précis des ressources des différentes localités, la diminution des ressources fourragères de Dioumara au bout de leur transit. Les résidents sont alors, souvent malgré eux, entraînés à leur tour dans un cycle de transhumance vers le sud. Cette transhumance a cependant une faible amplitude, la plupart des résidents de la Dioumara préfèrent creuser des puisards après le tarissement des eaux de surface.

Les règles d'usage des ressources sont les mêmes pour tous les bergers. Les terres de culture constituent les seules enclaves à éviter. Les autres ressources (eau de surface et aire de pâturage ne sont pas appropriées). Peu de conflits surviennent pendant le transit des transhumants. Les dégâts champêtres occasionnés par la divagation de certains troupeaux constituent les cas les plus cités. Ces cas de conflits sont réglés à l'amiable.

Barkefal : deuxième zone de transit

Barkefal est un ancien village maure rattaché à la commune rurale de Dioumara. Les transhumants, à leur arrivée, s'annoncent au niveau du chef du village par l'intermédiaire de leurs logeurs. Le chef de village leur autorise généralement le transit. Si les transhumants ne sont pas annoncés le chef peut leur refuser l'accès aux puits. Les logeurs ou tuteurs jouent donc un rôle important dans le transit des transhumants. Il nous a été cependant difficile de savoir les compensations qui s'effectuent pour permettre un bon transit. Les transhumants nous ont indiqué que leurs relations avec les logeurs remontent le plus souvent à leurs parents mais se perpétuent à travers des cadeaux et dons divers. Les dons d'animaux (petits ruminants en général), qui se au retour de la transhumance et d'argent sont les plus courants et passent souvent du logeur jusqu'au chef de village. En retour les transhumants reçoivent généralement des céréales leur garantissant l'alimentation sur le reste du parcours. Ils se gardent toutefois de parler de dons et contre dons. La date d'arrivée à cette localité de transit coïncide le plus souvent avec la période des récoltes afin pouvoir faciliter ces transactions. Pour les transhumants maures Barkefal est un lieu de transit idéal à cause de leur appartenance linguistique avec la plupart des logeurs et aussi le chef de village.

Pendant leur transit qui peut durer une dizaine de jours les transhumants profitent d'une aire de pâturage peu étendue et de la vaine pâture dans les champs libérés des cultures ou ceux en jachère. Pour l'abreuvement des troupeaux, les éleveurs sont autorisés à utiliser les cinq puits dont dispose le village. Il n'y a pas de réelle concurrence avec les villageois qui font pour la plupart de l'élevage de case de petits ruminants. Les résidents de Barkefal sont surtout des agriculteurs et profitent du transit des transhumants pour fumer leur champ et se procurer du

petit bétail. Ainsi la vaine pâture est fortement valorisée au niveau des champs libérés des cultures mais aussi de ceux en jachère. Les champs cultivés en espèces hâtives sont généralement disponibles aux éleveurs lors de leur passage. Il n'existe d'aires de pâturage d'un seul tenant ce qui ne permet pas aux grands éleveurs transhumants de rester plus longtemps dans ce village. Le temps de disponibilité des résidus de culture et du fourrage demeure relativement faible selon les transhumants.

Le respect des couloirs de passage rend compte de la faiblesse des conflits au niveau de ce village. Quelques cas de dégâts champêtres sont toutefois observés. Les logeurs ou tuteurs jouent alors un rôle de premier plan dans le règlement du différend. Ils interviennent auprès du chef de village en prenant l'entière responsabilité du dommage causé ou alors négocient directement avec le propriétaire du champ.

Missira, Tchokoubougou, Sébékoré II : Zone d'accueil des transhumants maures

Par ordre d'importance les villagesans de Sébékoré II, Missira et Tchokoubougou accueillent le plus grand nombre d'éleveurs maures et peuls de la partie Est de la RBBB. C'est le triangle des transhumants. Les éleveurs maures, à leur arrivée dans cette zone, se font annoncer au niveau des différents responsables coutumiers par l'intermédiaire de leurs logeurs. Le système d'accueil s'appuie fortement sur les logeurs dans les trois villages. Le logeur est généralement constitué d'une famille avec qui des vieilles relations d'amitié ont été créées. Il arrive de changer de logeur pour une raison ou une autre. Ce sont des cas rares. Parmi les participants un cas nous a été cité. Les raisons avancées pour le changement de logeur sont liées à l'accroissement de son troupeau. Les champs de logeur n'arrivent plus à alimenter suffisamment ses animaux et ceux de son logeur.

Le choix de Missira comme zone d'accueil des transhumants maures remontent à plusieurs décennies. Au départ les résidents de Missira n'ont pas de moyens de transport de leur récolte du champ vers leur résidence. Les transhumants maures leur assuraient ce service à dos d'ânes. En contre partie ils recevaient 3 kg de grains de céréales par tour. Avec l'avènement de la charrette le problème de transport est partiellement résolu mais certains résidents de Missira continuent encore de solliciter les transhumants maures pour le transport de leur récolte. Le pacte de transport des récoltes avec semble se maintenir malgré l'appropriation de charrettes par un grand nombre de villageois.

Les échanges au niveau du triangle de la transhumance sont multiples. Nous en retiendrons deux qui paraissent largement partagés par le grand nombre. Il s'agit de la fumure des champs et des dons aux diverses cérémonies. Les trois villages d'accueil sont surtout des espaces agricoles avec des habitants sédentarisés souvent de longue date. La baisse de la fertilité des terres revient souvent dans les propos des producteurs qui soulignent que ces terres sont cultivées sans repos. Les contrats de fumure avec les transhumants sont de ce fait bien appréciés par les locaux. Ainsi les logeurs sont les premiers à bénéficier de cet avantage. Le berger s'installe en priorité dans les parcelles de son logeur où il profite des résidus de culture. Cette vaine pâture permet en même temps la fumure du champ et en contre partie le berger reçoit des céréales et une protection morale de la part de son logeur. Les échanges se font également lors des cérémonies. Au cours de celles-ci, notamment les mariages et baptêmes, les maures donnent généralement un petit ruminant à leur logeur. Ces types de dons varient dans les deux sens et dépendent étroitement des relations et des profils des différents acteurs.

12/12/05 : Entretien avec les transhumants peuls

Composition des participants

1	Gouro Sow	Responsables des éleveurs sédentaires de Wani
2	Danseini Coulibaly	Personne ressource
3	Yayé Makan Fofana	Conseiller villageois, famille de la chefferie
4	Abdi Ould Salek	Transhumant maure
5	Ahmed Ould El Hor	Responsable des transhumants maures de la zone de Missira
6	Sékou Sow	Chef de groupes des transhumants de Djiba
7	Youba Diallo	Transhumant peul de Sébékoro I
8	Boukary Diallo	Responsable des peuls transhumants de Missira
9	Aboudou Sow	Transhumant peul en transit, destination Bélèko (12km au NE de Missira)
	Hamadi Sow	Transhumant peul
	Samba Sow	Transhumant peul
	Braye Sow	Transhumant peul
	Oumar Sow	Eleveur sédentaire à Tiokombougou ouest
10	Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
11	Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
12	Meriem Bouamran	Responsable du projet, Unesco Paris
13	Amadou Boureima	Consultant Unesco

Itinéraire de transhumance

Les transhumants peuls sont composés de deux groupes.

Le premier groupe part de Balé et suit l'itinéraire suivant :

Bagoyné ; Sékélo ; Nignan ; Dadiébougou ; Batouroubougou ; Dioumara (limite nord de la RBBB) ; Batibougou ; Tonkassigui ; Dabaiba (point de rencontre avec les transhumants maures) Djikouna ; Marikoubougou ; N'tobal ; Maliko (point d'eau dans la zone tampon) ; Namadiana ; Fria ; Banangoro et Diala (traversée du fleuve Baoulé).

A partir de la traversée du fleuve il se forme deux sous groupes. Un premier s'installe dans l'aire de pâturage de Kaklota et le second dans l'aire de Fladougou. L'aire Kaklota est partagée par les localités de Missira, Tiokombougou, Sirakoroba, Dongo et Konindji. Quant à l'aire de Fladougou, elle est utilisée par Tourebougou ; Sanansaba ; Kotouba ; Dogofili ; Maribougou ; Sikoroni ; Galamado ; Faloudou et Bangoni.

Le deuxième groupe part de Dili à la frontière mauritanienne et suit l'itinéraire suivant :

Féroibé ; Tamba ; Safintara ; Wessé Bougou ; Guénébaré ; Thontan ; Wateï ; Sébabougou ; N'tonomabougou ; Satiléla ; Djalakoro ; Kolinbougou ; Djarabougou ; Tiéblembougou ; Sébékoro I ; Sébékoro II ; Sikoroné ; Krouko ; Koutabougou ; Dotélébougou ; Tiko ; Sirakoroba.

Il faut noter que de Sébékoro II à Krouko les éleveurs sont dans l'aire de pâturage de Kaklota et de Bélédougou. A partir de Koutabougou, ils entrent dans l'aire de pâturage de N'djiba, au sud de Missira. L'aire de Bossofala, plus au sud commence à partir de la localité de Dombila.

La durée du parcours des transhumants est fonction de la disponibilité du fourrage. Une moyenne de cinq semaines est donnée du lieu de départ à la zone d'accueil. A ce niveau les transhumants campent environ sept mois. Deux localités importantes ont été indiquées par les éleveurs. Il s'agit de Dioumara (environ 8 jours de transit) et N'tjikonna (5 à 6 jours). Cet itinéraire n'a pas changé depuis leurs grands-parents.

Espèces animales transhumant

Chez les transhumants peuls les bovins transhumant constituent les espèces les plus importantes. Après les bovins viennent les moutons, les chevaux, les chèvres et les ânes en effectifs relativement faibles. Au sein des bovins on trouve les races *bolari* (longues cornes effilées et robes blanches), les *dangagés* (bœufs des Nioros) et les *Merés* (bœufs des Bambara). Ces races se prêtent davantage à des longs parcours. La race *dangagé* produit toutefois plus de lait que les autres.

Un troupeau de quarante bœufs et cinquante de petits ruminants sont nécessaires pour aller en transhumance. Les bergers transhumant sont généralement les propriétaires ou co-propriétaires des troupeaux mais de plus en plus on trouve des bergers salariés.

Evolution de la ressource fourragère

Pour les transhumants, les espèces fourragères riches se trouvent au nord, dans le Sahel (zone de départ) mais la quantité de fourrage nécessaire à la survie de leurs troupeaux se retrouve au sud dans l'aire de transition et l'aire centrale. Ainsi les espèces lactogènes telles que le *Dadjé* (*Andropogon gayanus*) et le *Babba* sont très localisées ou en voie de disparition. La contrainte en eau dans les zones de départ au nord serait la cause de la rareté de ces espèces et dans tous les cas la cause de leur mobilité en direction du sud.

12/12/05 : Entretien avec Fofana Maténé, agent technique des eaux et forêts en service à la RBBB.

Monsieur Maténé est une personne ressource ayant servi plus de deux décennies dans la RBBB. Il a vécu le processus de redélimitation de la RBBB et connaît bien les différents acteurs en présence. Nous avons prévu une série d'entretiens avec lui, les soirs après les repas, au fur et à mesure de la progression de nos enquêtes auprès des populations. Cette approche nous permet d'avoir des avis aussi bien du côté des acteurs locaux que des agents chargés de la surveillance. Ce premier entretien a porté sur le processus de redélimitation de la réserve et les résultats enregistrés.

Au début c'était le déguerpissement d'un certain nombre de villages qui sont situés à l'intérieur de la réserve. Cela a été très difficile et n'a concerné que six villages. Le projet **MLI (?)** qui a travaillé sur ces questions n'a pas réellement associé les populations dans les différentes réflexions. Le gouvernement a alors créé des enclaves pour les villages à l'intérieur de la réserve en 1993. Plus de vingt villages ont bénéficié de ces enclaves. Un bureau d'étude malien s'est chargé de la délimitation des enclaves. Ce bureau a consacré deux à trois par villages et il a travaillé pendant trois mois. Les éleveurs se sont retrouvés avec des corridors de passage. Ces corridors ont été tracés en accord avec les bergers notamment l'association des éleveurs de Djoumana. Le corridor central est large d'environ 30 km.

Un déguerpissement et une redélimitation pour rien :

Les actions entreprises par l'Etat avec l'appui du projet MLI ont eu des résultats faibles. Cette conclusion s'appuie sur deux constats essentiels :

➤ L'augmentation sensible de la population au niveau de la zone de transition de la RBBB a entraîné un accroissement des auréoles des cultures au niveau des enclaves

agricoles (défrichement anarchique). Cette augmentation de la population est d'ordre naturel mais aussi liée à l'immigration. La population de Missira serait passée d'environ 600 habitants en 1986 à 1500 en 2005 (sans les transhumants).

➤ L'accroissement de la pâture illégale, à l'intérieur de la RBBB, et cela malgré l'ouverture des corridors de transhumance permettant aux éleveurs d'accéder à l'eau et aux différentes aires de pâturage. La réserve ne représenterait plus alors un écran.

La lutte efficace contre l'onchocercose (quelques rares poches sont encore infestées) dans la Boucle de Baoulé a permis une occupation progressive des terres. Ainsi les Bambaras sont venus nombreux dans la région et voulaient s'approprier des terres nouvelles. D'autres groupes d'immigrés sont venus se joindre à eux sans compter les transhumants dont le flux ne fait qu'augmenter. On a assisté donc à une nouvelle dynamique de peuplement de la région.

Pour les populations agricoles autochtones mais également certaines immigrées, l'apparition de la culture attelée dans la région du Baoulé a permis d'accroître leurs superficies de cultures le plus souvent par des défrichements anarchiques. Cela a fortement contribué à la mise en culture, hors limite, des enclaves octroyées aux populations, notamment la zone tampon. Depuis 2002 on procède à un nouveau déguerpissement des hameaux illégalement installés dans la réserve.

La transhumance, quant à elle, continue de braver les interdits en pâture à l'intérieur de la réserve alors que le nouveau redécoupage va dans le sens d'évacuer les transhumants du parc.

Ces facteurs rendent compte de la pression importante exercée sur la RBBB. Aujourd'hui, de Missira où se trouve l'un des postes forestiers de surveillance le plus important, il faut parcourir 50 km pour atteindre l'aire centrale de la réserve. Les forestiers, dépourvus de moyens conséquents de déplacement, ont du mal à assurer efficacement la surveillance de la réserve.

13/12/05 : Suite de l'entretien avec les transhumants peuls

Réseaux éco-fonctionnels des transhumants peuls

Le réseau de transhumants, à l'image des maures est également basé sur des relations d'amitiés tissées avec des logeurs et des alliances diverses. Des signes de modernité apparaissent toutefois avec l'émergence d'associations. Deux zones de transit essentielles ont été identifiées : il s'agit de Dioumara et de N'tonomabougou.

Dioumara : première zone de transit

Dioumara se présente comme une grande aire de pâturage pour les éleveurs peuls et maures et un transit obligé. C'est la limite nord de l'aire de transition de la RBBB. De Balé, zone de départ des transhumants peuls, une quinzaine de jours est nécessaire pour atteindre le transit de Dioumara. Dans cette localité deux systèmes d'accueil s'offrent aux éleveurs peuls. Il existe d'une part une association des éleveurs dénommée *Waldé* et de l'autre un représentant de la communauté peule du nom de Haïdara Diarisso.

L'association est composée de plusieurs membres dont le président Babouro Sow. Amala Sow et Sékou Sow assistent fortement le président dans ses activités. Les membres de l'association sont élus par la communauté peule. Ils la représentent et défendent ses intérêts. L'association s'occupe principalement des règlements de conflits entre les transhumants et les sédentaires agricoles, l'organisation des différentes cérémonies des éleveurs (baptêmes, mariages, décès...), le traitement des différentes affaires coutumières (divorce, pièces d'état civil), la recherche et le stockage de compléments alimentaires (le tourteaux par exemple), la

recherche de produits vétérinaires en cas de maladies de bétail...etc. Elle jouit d'une certaine légitimité et est régulièrement tenue informée des conditions de transit des transhumants.

Haïdara Diarisso est un personnage instruit et influent dans la communauté peule. En cas de problèmes au niveau des transhumants (conflits, maladies...) l'association est immédiatement saisie qui à son tour informe Haïdara Diarisso. Celui-ci se charge généralement de la résolution du problème. Il n'intervient cependant pas dans la négociation des règles d'accès aux ressources fourragères. Il passe donc comme un consul honoraire des transhumants en transit à Missira. Sa légitimité, à ce titre, n'est pas contestée car même l'association des éleveurs sollicite ses services. Les éleveurs nous ont affirmé que son rôle est important et complète bien celui de leur association. Si les éleveurs transhumants sont d'accord sur le principe de cadeaux à Haïdara ils ne nous ont toutefois pas dit la nature de ces contres parties nécessaires au service rendu.

Par le passé il y avait une prospection des lieux avant que les transhumants ne s'installent. Ainsi le chef de campement, *Maoudo Ouro*, vient en éclaireur reconnaître les lieux et rend compte aux bergers sur l'état des pâturages et des points avant la décision de camper. Cette prospection préalable ne se fait maintenant et les transhumants se basent sur les anciennes connaissances des localités. Les transhumances nous ont toutefois dit attendre cette action de leur association.

Le pâturage est constitué de la brousse, des résidus de culture et de trois mares laissées presque exclusivement aux éleveurs. Il s'agit de la «vallée au serpent» à Dioumara, de la mare de Faragla (entouré maintenant de beaucoup de champs) et de la mare de Kralawane. Au niveau de la brousse, l'accès aux ressources fourragères est libre. En revanche l'accès aux résidus de culture nécessite l'autorisation des propriétaires de champs qui sont généralement les logeurs des transhumants. Les transhumants restent deux à quatre semaines en transit à Dioumara. Ce temps correspond selon eux à la disponibilité fourragère de la localité. La cohabitation avec les éleveurs sédentaires se passe généralement bien.

Les échanges avec les villageois portent sur des transactions diverses. Les transhumants vendent les petits ruminants mais également des bœufs et des ânes aux locaux afin de se procurer du numéraire pour leur alimentation au campement et le reste du trajet. Ils vendent également du lait frais et du lait caillé ou alors les échangent contre des céréales. Pour le lait caillé l'argent revient à la femme alors que l'échange du lait frais contre le mil revient à la famille. Les problèmes soulevés par les transhumants portent surtout sur la vaccination. Ils affirment que malgré leur certificat de vaccination les vétérinaires les font payer des amendes qu'ils trouvent illégales. Ils n'ont de conflits avec les éleveurs sédentaires.

N'tonomabougou: deuxième zone de transit

Le deuxième groupe de transhumants qui part de Dili met un mois avant d'arriver à N'tonomabougou. Dans cette aire de transit existe une grande mare partagée par six villages : Douamabougou, Satilela, Darbala, Moribabougou, Dibougokagoro et Noumoubougou.

A leur arrivée les transhumants sont accueillis par le chef de village de Douamabougou. Le chef de campement des transhumants informe le chef de village de leur arrivée. Celui-ci prend des dispositions pour faire libérer les champs trop proches du point de façon à éviter les conflits. L'accès aux ressources fourragères est libre et les transhumants n'ont pas besoin d'une prise en charge particulière par un logeur. Leur durée maximale de transit est de un mois. Au-delà les transhumants risquent de manquer d'eau sur le reste de leur parcours.

Les dégâts champêtres constituent l'essentiel des conflits rencontrés par les transhumants. Les pris dans les champs en culture sont immédiatement conduits en fourrière où le propriétaire paye une amende de 250F/petit ruminant/jour, 500F/bœuf/jour et 1000F/âne/jour. Les

transhumants se plaignent de l'augmentation des surfaces cultivées et particulièrement autour du point d'eau, ce qui occasionne les dégâts des animaux. Cette régression de l'espace de pâture va compromettre à terme leur durée de transit dans cette localité.

Tout comme à Dioumara les échanges avec les villageois résidents sont divers. Il semble toutefois que l'échange du lait contre des céréales est le plus important.

Zones d'accueil des transhumants peuls

En fonction des deux itinéraires (départ de Balé et départ de Dili) les transhumants peuls ont deux zones d'accueil privilégiées.

La première zone d'accueil est Missira composé de plusieurs aires de pâturage :

Aire de Fladougou : elle reçoit les transhumants des villages de Kartani, Tourébougou, Sanansaba, Nafadji, Dogofli, Madina, Folodou, Mignan et Noumandougou.

Aire de Kaklota : reçoit les transhumants des villages de Missira, Konindji, Sirakoroba, Tiokombougou, Dongo, et Djekolon.

La seconde zone d'accueil est composée :

D'une partie de l'aire de pâturage de Fladougou pour les transhumants des villages de Tiko et Sofia

De l'aire de N'tjiba pour les transhumants des villages de Diamblena et Guéléko

De l'aire de Belledogo pour les transhumants des villages de Bougoudié et Kroukô

De l'aire de Bossefala pour les transhumants des villages de Kanako et Sangaré Bougou.

Un mois est nécessaire entre les transits de Dioumara ou N'tonomabougou pour atteindre leur zone d'accueil. Dans la zone d'accueil les transhumants installent leur avec l'autorisation de leur logeur avant de se faire annoncer au niveau du chef de village. Une demi journée suffit pour l'installation du campement. Le chef de village les reçoit généralement en leur prodiguant des conseils pour un e bonne cohabitation avec les résidents.

Les transhumants campent le plus souvent dans le champ de leur logeur. Celui-ci leur met à disposition un puits pour les besoins en eau. Par le parcage et la vaine pâture les transhumants procèdent à la fumure intégrale du champ. Au cas ou le logeur ne possède pas de puits il dirige les transhumants vers un agriculteur qui en possède. Le logeur intervient systématiquement en cas de dégâts causés par les animaux de son hôte. Les aires de pâturage sont en accès libre. Il faut toutefois noter que l'accès aux jachères des non logeurs devient de plus en plus difficile selon les transhumants. Certains agriculteurs mettent le feu après les récoltes pour empêcher la divagation des troupeaux.

A la fin de la transhumance et avant de remonter dans leur zone de départ les transhumants prêtent une paire de bœufs à leur logeur. C'est une pratique assez courante nous a ont dit et largement partagée par les transhumants. Cette paire de bœufs est utilisée surtout pour le transport et d'autres usages nécessitant la force animale. Même ceux qui ne logent pas de transhumants peuvent bénéficier de ces prêts pour peu qu'ils soient crédibles. En contre partie les éleveurs reçoivent trois ou quatre sacs de cent kg de céréale par bœuf. Certains transhumants procèdent souvent à des prêts d'argent à leur logeur afin de leur permettre de faire du petit commerce.

13/12/05 : Entretien avec Fofana Maténé, agent technique des eaux et forêts en service à la RBBB.

Ce deuxième entretien avec Monsieur Maténé a porté d'une part sur la genèse du classement du Parc de la boucle de baoulé en RBBB, les problèmes majeurs qui se posent actuellement à la réserve et les solutions éventuelles.

La genèse du classement du Parc de la boucle de baoulé en RBBB

Le classement du Parc en Réserve de Biosphère remonte en 1982. Il fait suite au projet de Recherche pour l'Utilisation Rationnelle du Gibier au Sahel (URGS) qui a pris fin en février 1981. Les hollandais se sont beaucoup investis dans la gestion et l'aménagement de la réserve.

Dans la RBBB on trouvait beaucoup de faunes sauvages jusqu'à la fin des années 80. Cette faune est représentée par des éléphants, des girafes, des bubales, des kobs de Fassa, des hippotragues etc. Entre 1982 et 1993 les agents forestiers de peu de moyens de fonctionnement au niveau de la réserve. Cette décennie fut marquée par un grand braconnage du gibier, à la limite du carnage. Les agents en poste ne pouvaient rien contrôler. La grande sécheresse de 1984 a eu un double impact :

- la destruction de l'habitat de la faune et aussi la mort de plusieurs animaux sauvages ;
- la première invasion massive de l'aire centrale de la réserve par les éleveurs transhumant.

A partir de 1993 le projet MLI a défendu l'idée de la nouvelle délimitation de la réserve, qui en fait, en accordant des concessions aux agriculteurs et éleveurs n'a pas réellement permis de desserrer l'étau autour de la réserve.

Les problèmes majeurs de la RBBB

Actuellement la réserve est confrontée à d'énormes difficultés qui sont la transhumance dans l'aire centrale et la zone tampon, le braconnage et la coupe abusive du rônier.

La transhumance est une vieille pratique de populations d'éleveurs de la région. Elle permet des échanges réguliers de produits différents entre les habitants du nord et ceux du sud. Ce qui est nouveau et aggravant dans cette pratique, ce sont, l'augmentation considérable des effectifs des troupeaux et l'usage illégal des pâturages de l'aire centrale.

Le braconnage s'alimente du laxisme des autorités chargées de protéger la réserve et aussi de la double activité des différents acteurs de la boucle de Baoulé. En effet, les agriculteurs, les éleveurs (sédentaires et transhumants), les pêcheurs sont quelque part des braconniers fort dangereux. Il est difficile souvent de faire la part des choses.

On assiste de plus en plus à une exploitation abusive et illégale du rônier dans la zone tampon. Il s'agit de la commune de Koutouba, dont les principaux villages sont Koutouba, Nafaji, Dogofli, Bougoudjié et Sidjan. L'exploitation se fait pendant l'année sauf pendant la saison pluvieuse. Le rônier, dans le bloc II (Fina, secteur de Madina) constitue l'habitat des éléphants, des guibs harnachés, des porcs-épics, des phacochères des babouins et patasses. A l'exception des guibs harnachés, c'est aussi leur alimentation.

Les solutions éventuelles

En partant du fait qu'on ne peut pas revenir sur la redélimitation de la réserve parce que la population ne sera jamais d'accord pour revenir sur ses acquis on peut faire des propositions tendant à améliorer la situation actuelle. Il s'agit de :

➤ d'améliorer les conditions de travail des agents forestiers en les dotant de moyens conséquents de travail sur le terrain. Ces moyens doivent être collectifs et individuels. Les frais de déplacement octroyés aux agents doivent les mettre à l'abri d'éventuelles corruptions ;

➤ Améliorer les corridors de transhumance pour mieux lutter contre le pâturage illégal à l'intérieur de l'aire centrale et de la zone tampon. Cette amélioration passe l'aménagement des point d'eau et des l'ensemencement des fourrages au niveau des aires de pâturage retenues pour les transhumants ;

➤ Sensibiliser les populations pour une meilleure gestion de la rônèraie. La coupe doit être interdite dans la zone tampon et bien contrôler dans la zone de transition ;

➤ Il faut bien réprimer le braconnage.

14/1205 : Etude de la ressource rônèraie

Village de Samakoulou

Le village de Samakoulou est situé dans l'aire de transition de la RBBB. Le village est situé à au nord est de l'arrondissement de Sébékoro avec une superficie estimée à 22.556 ha (PGRN, 1994) Il a une population de 500 habitants avec des kakolo comme ethnie majoritaire et quelques Bambaras. Il est limité à l'ouest par la RBBB.

Les villageois sont des céréaliculteurs (mil, maïs, arachide ...etc) mais exploitent également plusieurs ressources naturelles dont le rônier, le baobab, le bambou. Dans ce village nous entamons l'étude de la seconde ressource qu'est la rônèraie. Il s'agira pour nous d'identifier le réseau de villages se partageant cette ressource, l'origine de son exploitation, ses différents usages et les filières d'écoulement, sa disponibilité et les conflits liés à son exploitation en rapport avec la conservation des ressources végétales spontanées de la RBBB.

Etaient présents à la réunion

Nom et Prénom	Activités
Bâ Mady Fofana	Représentant le chef de village
Fousseini Touré	Conseiller du chef de village
Assamady Fofana	Conseiller du chef de village
Dioula Mamadou Touré	Membre de l'Association des Parents d'Elèves
Banjugou Touré	
Baladjigui Touré	Premier adjoint au maire de Koutouba
Oumar Makouloumat	Transhumant maure
Sidati Makouloumat	Transhumant maure
Sidi Sow	Eleveur peul
Fousseyni Coulibaly	
Samou Fofana	
Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
Amadou Boureima	Consultant Unesco/ Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Après les présentations de l'ensemble des participants, les animateurs expliquent dans un premier temps au groupe l'objet de la rencontre. Il s'agit d'une étude menée par l'Unesco sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion effective et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides d'Afrique de l'Ouest.

Ensuite la nature de l'exercice fut expliquée. Il revient au groupe de produire en répondant aux différentes questions que les deux animateurs vont poser. Ils sont invités à demander des éclaircissements si les questions sont mal saisies. Ils ne doivent pas avoir peur pour les réponses à donner car notre enquête n'est pas à usage répressif. Un tableau sera utilisé afin de faire ressortir les différents flux d'échanges du village.

Notre démarche a consisté dans un premier temps identifier le réseau des villages et hameaux se partageant la ressource rônieraie.

Réseau de villages de rôniers

L'arbre rônier est appelé *Sébé* en bambara. C'est une espèce végétale spontanée très présente dans la RBBB et dans les marges de transition. Elle existe depuis plus d'un siècle selon les villageois. Les villages suivants ont été cités comme bénéficiant de la ressource. Il s'agit de Samakoulou, Kartami, Tourébougou, Mignan, Sanansaba, Koutouba, Nafadji, Dogofili, Bougoudié, Bankassi et Sidian. Les avantages tirés vont de la considération patrimoniale (gestion conservatoire) à la coupe et la vente des sous produits et de du tronc.

Historique de l'usage du rônier

Les villageois de Samakoulou nous ont expliqué dans un premier temps les différentes étapes de l'utilisation du rônier. Le premier usage fut alimentaire. A leur arrivée sur ce site à la moitié du XIXe siècle ils ont découvert le rônier, le karité, le néré, l'igname sauvage (*gnana*) et le dougoura (*Cordia pinnata*). La décision de leur installation fut fortement motivée par la présence de ces espèces végétales comestibles. Concernant le rônier les populations consommaient surtout les fruits et les rejets des plantes. Les feuilles servaient à la toiture des maisons. Le tronc n'était pas du tout coupé parce qu'il y avait assez d'arbres dont les troncs servaient comme bois d'œuvre et de service. Il y avait par exemple le *vène* (*Pterocarpus Erinaceus*) l'*Ingalama* (*Anogeisus leiocarpus*), le *Guélé* (*Prosopis Africana*) et le *Djoun* (*Myrtragina Inermis*). Ces arbres sont toujours présents dans ces localités mais en peuplement isolé. Leur densité a fortement diminué selon les populations.

La première utilisation du tronc du rônier comme bois de construction remonte à 65 ans (moitié du XXe siècle). Les villageois se sont alors rendus compte de l'énorme potentiel qu'offrait cette ressource particulièrement dans la toiture des maisons et la construction des hangars. L'usage fut tout de même local et à but non lucratif.

L'arrivée des migrants maures accentua l'exploitation de cette espèce. En effet les mauritaniens coupaient les troncs et se servaient des nervures et des feuilles pour fabriquer des sommiers. Les troncs sont abandonnés aux villageois qui les utilisaient pour leur toiture alors que les sommiers faisaient l'objet souvent de transaction. Progressivement les usages vont se diversifiés notamment par la confection des nattes et la fabrication des socles de sommiers..

Les usages actuels du rônier

Actuellement le rônier fait l'objet d'usages multiples. Il est utilisé à des fins alimentaires, sanitaires, commerciales et de construction.

Les racines du rônier (*sébénicou* ou *dissi* en bambara) sont bien consommés par la population. Selon elle, cette pratique alimentaire réduit considérablement la régénération de l'espèce. Le bourgeon terminal est également utilisé dans l'alimentation. La coupe de bourgeon entrave la croissance en hauteur de la plante, mais la croissance en diamètre continue avec beaucoup de ramifications. La plantation de rônier ordonnée par le chef de village en 1967 a toutefois permis un repeuplement de l'espèce. Quant aux fruits, ils sont broyés, bouillis et consommés dans les situations de pénurie alimentaire. Le tronc coupé et troué est utilisé comme ruche pour la production de miel.

Les usages sanitaires sont également importants. Ainsi le rônier est réputé guérir les dermatoses. Les faux fruits du rônier mal carbonisés et mélangés avec l'huile de Karité constituent une pommade efficace contre les maladies de peau.

Exploitation commerciale du rônier

L'exploitation à des fins commerciales du rônier a débuté en 1977 dans les villages de Nafagi et Dogofli. Celle-ci est liée à la croissance des besoins matériels des populations. Les villageois ont de plus en plus besoin de moyens de déplacement (bicyclettes, motocyclette, charrettes...) de bœufs de labour, de charrue, de postes radio...etc. Désormais les dépenses liées aux différentes cérémonies sont également cherchées à travers la commercialisation du rônier. C'est pour eux le moyen le plus facile de se faire de l'argent.

Cette exploitation commerciale du rônier est également à mettre en relation avec la chute de la production de l'arachide. Le rônier devient ainsi un champ d'arachide pour beaucoup de producteurs. Selon les villageois aucune activité ne peut rapporter aussi rapidement de l'argent avec un minimum d'investissement que le rônier.

Le rônier rentre enfin comme bois de service notamment dans la construction des habitats. Cette fonction première et classique s'est vue renforcée par la résistance de la plante face aux termites et sa très grande qualité. A défaut d'herbes, et ce qui est le cas de plus en plus, les villageois utilisent les feuilles de rônier pour les chaumes de leurs maisons.

Le bambou rentre un peu dans cette dynamique mais avec moins de succès que le rônier. Cette espèce végétale régresse également à cause du multi-usage dont elle est l'objet (utilisée dans la literie et la confection des chaises mais aussi par les éleveurs peuls) mais aussi du vieillissement de sa population.

D'autres ressources sont exploitées dans le village de Samakoulou. Il s'agit des cultures de spéculation (arachide, maïs), le baobab, l'exploitation du miel et l'élevage de case (petits ruminants et la volaille).

Disponibilité de la ressource rôneraie

La rôneraie était au départ loin du village. Au fur et à mesure de la consommation et des noix qui sont jetées un nouveau peuplement de rônier s'est mis en place autour du village. Les villageois considèrent qu'ils ont fortement contribué à la repousse du rônier cependant les épisodes de sécheresse ont eu des impacts négatifs sur le peuplement de rôniers. Au niveau de certaines poches on constate une régression (mort par aridité) des plantes sans pour autant que son exploitation diminue.

Représentation du rônier par les villageois

Les villageois de Samakoulou se font plusieurs représentations du rônier. Ils pensent tout d'abord que le rônier ne s'installe que sur des sols bénis. Donc par la seule présence, abondante de cette espèce ils disposeraient de sols fertiles et donc capables de bonnes productions céréalières.

Ils disent également qu' autour du rônier on est toujours en bonne santé parce que cette espèce chasse les mauvais esprits. Cette vision des choses apporte une certaine assurance aux populations et les pousse d' une manière ou d' une autre à la conservation de l' espèce.

Enfin les populations disent que l' exploitation abusive du rônier expose les expose à un malheur permanent. Cette représentation est assortie par le fait que seul l' exploitant indélicat est concerné par le malheur.

Conflits liés à l' exploitation du rônier

Les conflits tournent autour des prérogatives données à la commune dans le cadre de la décentralisation. Ces attributions sont encore mal comprises par les villages et aboutissent souvent à des conflits de compétences.

Ainsi dans le cadre de la décentralisation les villageois pensent qu' ils ont le droit d' exploiter le rônier simplement en délivrant des permis de coupe aux exploitants. Cette attribution serait cependant celle du service forestier qui, à son tour, ne fait qu' informer le chef de village. Les villageois disent que c' est le chef de village qui doit d' abord donner son accord avant que les forestiers ne délivrent l' autorisation. Ils s' arrogent cette prérogative parce qu' ils disent n' autoriser que la coupe des rôniers morts. Dans la pratique on observe trois cas de figures :

- Les villageois délivrent directement des permis de coupe sans autorisation préalable du service forestier. Par exemple, ils perçoivent 1000 F par charrette pour la coupe de nervure C' est le cas observé notamment pour les maures qui exploitent beaucoup les nervures pour confectionner des sommiers.

- Si le chef de village n' est pas informé de la délivrance d' un permis de coupe à un exploitant, celui-ci ne sera pas autorisé à coupé au niveau du village.

- En cas de coupe sans autorisation les villageois ont toujours recours au service forestier pour faire payer des pénalités à l' exploitant indélicat.

Cadre de règlement des conflits

Les conflits fonciers sont ceux qui reviennent le plus. Les villageois disent que les conflits fonciers entre les autochtones sont rares. Si c' est le cas, on arrive toujours à un compromis avant de l' exposer au chef de village.

Si un conflit survient par le fait d' un étranger, son logeur intervient auprès du chef de village. Entouré de ses conseillers le chef de village règle le différend, le souvent, à l' amiable. En cas d' amende, un délai peut être accordé au fautif. Les conflits non réglés au niveau de la cour du chef de village sont transmis à l' autorité judiciaire de la commune. Ces cas demeurent cependant rares.

Les différents types d' échange avec les villages voisins

Le village de Samakoulou échange avec son environnement proche et lointain. Ces échanges sont assez diversifiés comme le fait ressortir le diagramme de flux ci-dessous.

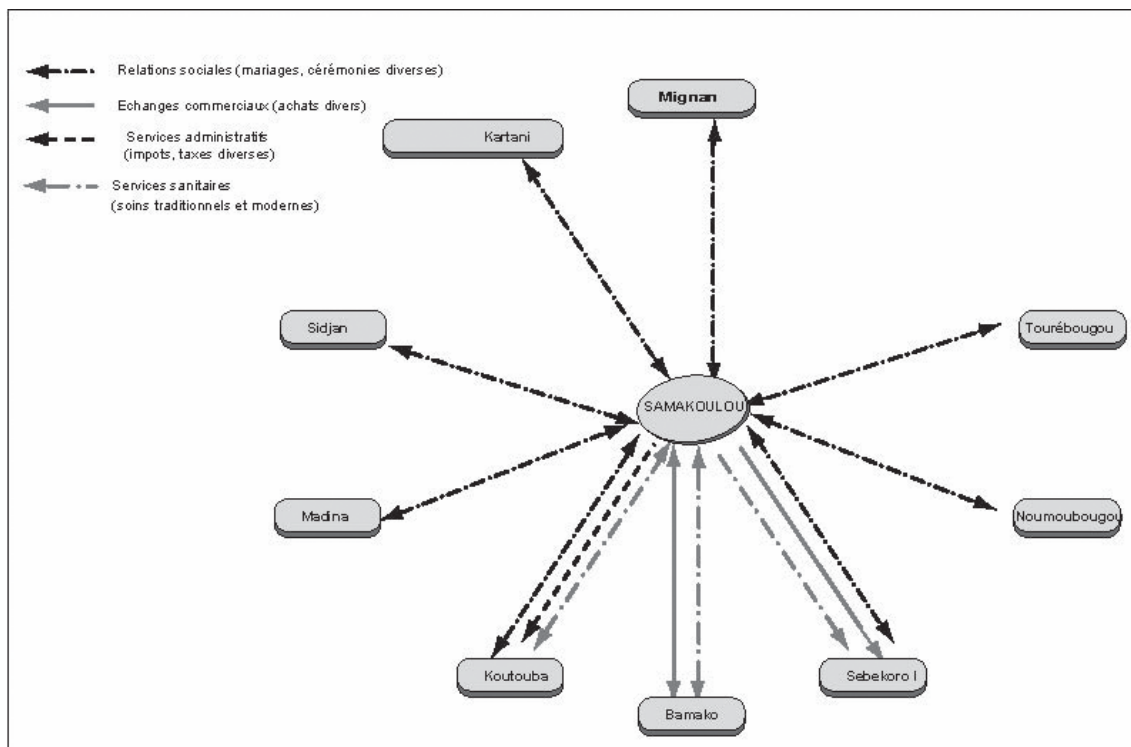
Les relations sociales sont tissées à travers les liens de mariage largement partagés avec l' ensemble des villages qui entourent Samakoulou.

Les transactions commerciales portent sur l' achat de céréales et de petits matériels agricoles. Le premier se fait surtout à Sébékoro et Bamako alors que le second se fait seulement à bamako. Ils écoulent également de l' arachide dans plusieurs villages.

Ont participé à l'élaboration de ce diagramme

Nom et Prénom	Activités
Bâ Mady Fofana	Représentant le chef de village
Fousseini Touré	Conseiller du chef de village
Dioula Mamadou Touré	Membre de l'Association des Parents d'Elèves
Baladjigui Touré	Premier adjoint au maire de Koutouba
Oumar Makouloumat	Transhumant maure
Assamady Fofana	Conseiller du chef de village
Sidati Makouloumat	Transhumant maure
Sidi Sow	Eleveur peul
Fousseyni Coulibaly	Chef de hameau
Samou Fofana	
Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
Amadou Boureima	Consultant Unesco/ Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Diagramme de flux de Samakoulou



15 /12/ 05 : Village de Tourébougou

Etaient présents à la réunion

Nom et Prénom	Activités
Lamine Touré	Représentant du chef de village
Doro Touré	Conseiller du chef de village
Toumani Dirra	Membre de l'Association des Parents d'Elèves
Banjugou Touré	Membre de la brigade de protection de l'Environnement
Madi Touré	Membre de la brigade de protection de l'Environnement
Baladjigui Coulibali	Responsable des jeunes
Abare Boli	Berger sédentaire, Médiateur entre transhumants et résidents
Brahima Dicko	Eleveur sédentaire
Abdoulaye Coulibali	Eleveur
Mamoutou Sow	Eleveur
Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
Amadou Boureima	Consultant Unesco/ Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Historique du village

Tourébougou est un hameau détaché du village mère de Samakoulou. Il jouit d'une autonomie de gestion de son espace. D'une superficie approximative de 6456 ha, il a été créé il ya 26 ans des suites d'un conflit entre deux frères. La RBBB est située à l'est du village. Le site qui était auparavant une réserve foncière avec seulement quelques champs assez éloignés du village de Samakoulou est constitué de sols riches, très favorables à la céréaliculture. La présence de ronceraie et du fleuve Kénié y sont pour quelque chose selon les villageois. Cinq (5) familles étaient venues s'installer au tout début dans cet espace. Celles-ci n'appartiennent pas à la chefferie de Samakoulou mais y résidaient. Progressivement d'autres familles sont venues se joindre à ces premiers installés et actuellement on compte une vingtaine de familles dans le village, soit une population estimée approximativement à 500 habitants. Les villageois disposent de terres abondantes sur de vastes étendues. L'accès à la terre est libre pour les autochtones. Cependant les femmes n'héritent pas de la terre.

Le village de Kartani a connu le même processus de détachement que Tourébougou. A ce jour, Samakoulou, Tourébougou et Kartani ont en commun des relations sociales (différentes cérémonies, entre-aides...etc) des activités de productions (cultures vivrières et de spéculation), et des infrastructures (écoles et centre de soin).

Les usages du rônier

Les villageois pratiquent l'agriculture et l'élevage. Le barrage construit il ya quelques années n'est pas utilisé à des fins agricoles. Selon les villageois, celui-ci, ne retient l'eau que trois mois après la saison pluvieuse. Les femmes pratiquaient le maraîchage quant elles étaient à

Soumakoulou mais pas ici. Il semblerait que la pratique des cultures de contre saison n'est pas courante dans ce village.

Le rônier occupe cependant les villageois pendant la saison morte. Ainsi du mois de novembre à mai ils procèdent au ramassage des pieds morts de rônier pour l'artisanat et la construction des maisons. Dans le cadre de l'artisanat, les villageois confectionnent des lits, des chaises et des nattes. Les toitures des maisons ainsi que les différentes clôtures servant de hangars ou de toilettes sont faites à base du rônier.

Pendant la saison pluvieuse (de juin à octobre) le rônier est également utilisé dans l'alimentation.

Le rônier est aussi utilisé comme fourrage. Tourébougou n'est pas un grand village d'élevage. Il y a deux bergers peuls qui se chargent du bétail de l'ensemble du village. Le peul qui conduit les bœufs vient de Dilli, plus au nord. Depuis huit ans il réside dans ce village. Le second peul (conduit les petits ruminants) vient de Dioumara il y a seulement six mois. Le bétail, conduit au pâturage, profite des jeunes pousses du rônier. Il consomme les fruits et les rejets pendant la saison sèche. Les troupeaux sont constitués de bœufs, chèvres et moutons. Ils ne vont pas en transhumance et trouvent donc l'essentiel de leur alimentation au niveau du village.

Les usages sanitaires du rônier sont nombreux et importants selon les villageois. Le jus du fruit du rônier est utilisé contre la constipation alors que la sève soigne la cécité. Le rônier rentre également dans les médicaments utilisés contre le paludisme.

Exploitation commerciale du rônier

A Tourébougou il n'y a pas de coupe de rônier donc point de commercialisation de tronc de rônier. Les villageois disent ne pas pratiquer la coupe à cause de la croissance très lente de l'espèce. La période de croissance du rônier jusqu'à sa fructification peut atteindre 30 ans. L'exploitation à des fins commerciales du tronc peut donc entraîner sa disparition et nous priver ainsi de produits alimentaires et de biens d'autres formes de protection s'expliquent les villageois. Ainsi les rejets du rônier sont systématiquement protégés dans les champs. On constate d'ailleurs, qu'au niveau des jachères, la croissance des pieds de rônier est plus rapide est deux fois plus rapide qu'ailleurs. L'espèce végétale ne fait cependant pas l'objet d'une appropriation privative au niveau des espaces mis en culture.

Cependant les sous produits du rônier, notamment la pulpe, sont commercialisés. Ainsi se développe un artisanat essentiellement de literie qui procure des revenus non négligeables aux populations. La vente se fait au village et les peuls sont les grands acheteurs de ces produits.

Pour les usages commerciaux du tronc du rônier les villageois sont réticents à nous dire les villages concernés. Après plusieurs détours et des entretiens avec les personnes ressources nous avons retenu qu'à l'origine cinq familles ont initié cette forme de commercialisation dans le fladougou. Le gain facile d'argent et le développement rapide du réseau clandestin d'écoulement du produit ont poussé d'autres villageois à se lancer dans ce commerce. Les villageois disent ne pas avoir de liens particuliers avec les transporteurs clandestins si ce n'est ceux de la transaction du produit. Le transport se fait surtout de nuit en contournant les villages par le sud notamment par Sirakoroba et Konindji. Kolokani constitue le carrefour mais aussi le point de distribution du tronc du rônier. Celui-ci est exporté jusqu'en Mauritanie selon les villageois.

Réseau de villages de rôniers

Le réseau rônier est surtout présent dans le Fladougou. Il s'agit des villages de Madina, Dogofili, Nafadji, Kotouba, Sanansaba, Samakoulou, Tourébougou, Kartani, Sidjan, Midjan,

Wanagnébou. Ces villages utilisent le rônier dans le cadre alimentaire, sanitaire et artisanal.

Disponibilité de la ressource rônieraie

Les villageois ont constaté une certaine augmentation de la population de rôniers depuis leur présence dans ce village. Pour eux cela s'explique par la bonne gestion et la protection dont le rônier est l'objet. En effet il existe une brigade au niveau du village chargée de la protection de l'environnement. Elle est composée de 4 personnes chargées de surveiller les ressources végétales naturelles, notamment contre les feux et les coupes illégales. Les propriétaires de champs procèdent à l'élagage et à la protection des pieds de rônier dans leurs champs.

Comme les rôniers ne font l'objet de coupe le peuplement ne peut qu'augmenter selon les villageois. On observe toutefois des disparitions naturelles de quelques pieds. Ces disparitions sont consécutives à des maladies (rares tout de même pour le rônier) ou de vieillissement (la durée de vie du palmier varie de 100 à 150 ans).

Conflits liés à l'exploitation du rônier

Les conflits sont peu nombreux dans le village. Les villageois font cas des conflits avec les populations transhumants maures. Celles-ci exploitent clandestinement les nervures (*Kapta*) du rônier. Elles en font plusieurs usages par la suite. Les exploitant pris ont été chassés du village et pour les autres maures, ils ne sont plus autorisés à prélever le *Kapta*.

La plupart des conflits sont réglés au niveau du chef de village entouré de ses conseillers. En cas de difficulté de règlement certains conflits sont transférés au niveau du maire.

Différents types d'échanges avec les villages voisins

Le village de Tourébougou entretient des relations avec les villages voisins aussi Bamako, la capitale. Ces relations sont de plusieurs natures comme l'indique le diagramme de flux ci-dessous.

Les relations sociales portent essentiellement sur les mariages et les cérémonies de circoncision. Celles-ci concernent particulièrement le village de Nomoubougou,

Le commerce porte sur l'achat du matériel agricole traditionnel au niveau du village de Nomoubougou et moderne au niveau de Bamako et aussi des achats divers au niveau de Samakoulou.

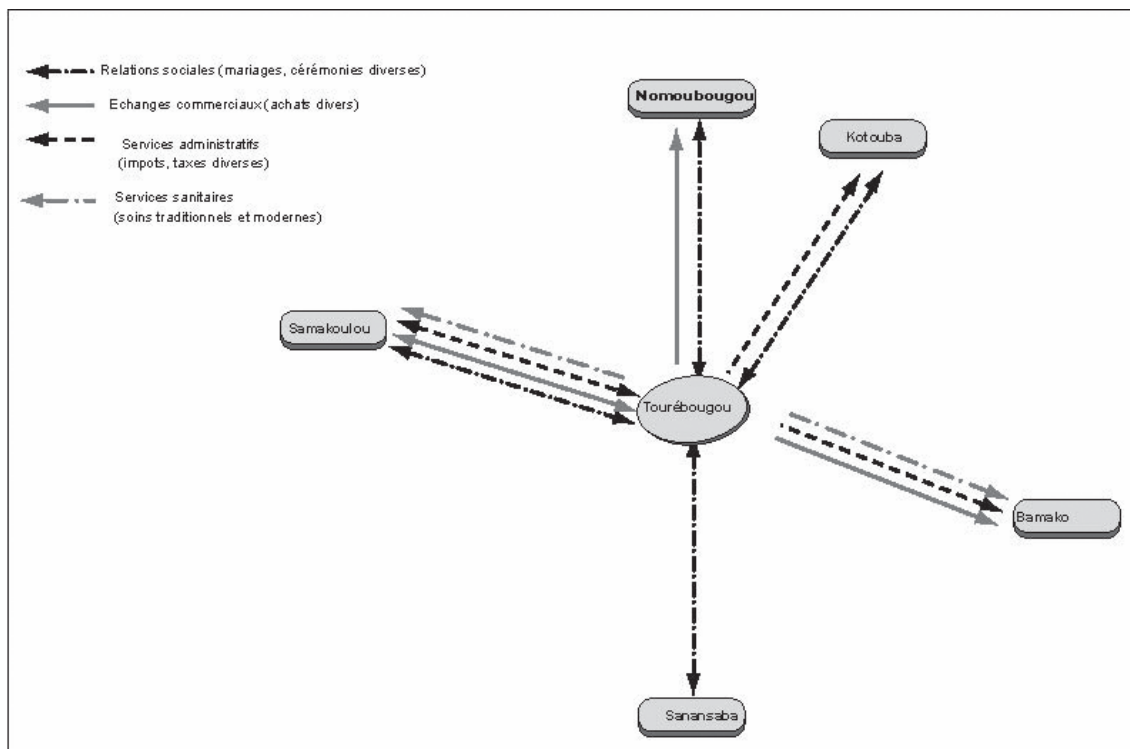
Les services administratifs offerts au village de Tourébougou concernent :

- les actions de protection de l'environnement, notamment la lutte contre les feux de brousse par le village de Samakoulou ;
- la poste et les télécommunications par Bamako ;
- les écoles d'études supérieures par Bamako.

Les soins de santé moderne sont donnés par les localités de Samakoulou et Bamako.

Enfin, à l'est du village de Tourébougou se trouve le fleuve qui est plutôt perçu comme un obstacle par les villageois.

Diagramme de flux de Tourébougou



17 /12/ 05 : Village de Dogofli

Etaient présents à la réunion

Nom et Prénom	Activités
Bakadjigui Diakité	Chef de village
Sékou Diakité	
Sambou Cissoko	
Samou Seydou Cissoko	Coseiller communal
Kassini Cissoko	
Brouba Diakité	
Mariko Cissoko	
Mahamadou Sow	Chef de poste forestier de Koutouba
Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
Amadou Boureima	Consultant Unesco/ Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Historique du village

Dogofli est un hameau créé par détachement du village mère de Nafaji il y a une trentaine d'années. Sept familles étaient à l'origine de la création de ce village. Ces 7 familles étaient composées de groupes : deux familles des Diakité et cinq des Cissoko. Les motifs du départ de Nafadji étaient essentiellement liés la recherche de terre fertile. Les villageois parlent également de la présence de parasites qui empêchaient de bonnes récoltes à Nafaji. Le nom du village signifie littéralement « *jeter le mauvais sort derrière soi* ». A Dogofli, les villageois

pratiquent l'agriculture, l'élevage mais aussi l'apiculture. Ils disposent des ressources naturelles telles que le Rônier, le Bambou, le Karité et la rivière Kenié.

Avec Nafaji ils gardent des relations de parenté. Ils sont d'ailleurs éligibles à la chefferie de Nafaji. D'autres groupes sont venus se joindre à eux à Dogofli. Il s'agit des Bambars de Sanansaba, de Djiba et de Sébabougou. Il ya également des peuls transhumants qui peuvent rester 4 à 6 mois dans l'aire de pâturage de Fladougou.

D'autres hameaux se sont détachés de Nafadji comme Dogofli. Ce sont les hameaux de Bougoudjié, Baguinkoulouni. Ils sont également composés de Cissoko et de Diabaté. Il ya actuellement Une vingtaine de familles à Dogofli.

Activités au niveau du village

L'agriculture demeure l'activité principale des villageois. Ils pratiquent essentiellement l'agriculture sous pluie qui les occupe pendant six mois (de juin à décembre). La faiblesse de l'eau souterraine limite forte fortement la pratique de culture irriguée. En effet le village dispose d'un seul qui a été creusé avant leur arrivée par les anciens occupants qui sont maintenant à Madina. Les cultures vivrières concernent le mil, le haricot, le maïs et le riz. Pour les cultures spéculatives, les villageois pratiquent l'arachide et le coton.

La culture du coton a commencé en 1995. Elle a été initiée par l'Etat à travers la CMDT. Les actions «porte d'entrée» ont porté sur le prêt d'engrais, de charrettes et de charrue. La culture du coton est actuellement en plaine malgré la baisse du prix de vente sur le marché international. Les populations disent que l'essentiel de leur revenu est tiré de la commercialisation du coton. Un hectare de culture de coton leur procure environ 200.000 Fcfa de revenu annuel.

Le riz pluvial pratiqué par les femmes est autoconsommé alors que l'arachide, cultivée sur des petites surfaces est totalement destinée à la vente. Cependant le mil et l'arachide occupe plus de la moitié des superficies emblavées.

L'accès à la terre reste encore largement tributaire des règles traditionnelles. On hérite de la terre sauf les femmes pour qui les modes d'accès restent au carrefour des règles traditionnelles (ne sont propriétaires du patrimoine foncier) et islamiques (ont le droit d'hériter de la terre). Le prêt de la terre, largement pratiqué, se fait au niveau du chef du village. Aucune contre-partie n'est exigée pour ce prêt.

L'élevage concerne surtout les bœufs, les chèvres, les moutons et les ânes. Tous les villageois disent pratiquer un élevage qui est perçu comme une espèce d'épargne et de soupape de sécurité. L'élevage des bovins est assuré par deux bergers peuls venus du Macina. Les bœufs leur sont confiés de juin à janvier. Les troupeaux restent pour l'essentiel dans le terroir villageois (est et sud-est du village). C'est un espace non cultivé où on trouve de l'eau de surface. Cet espace constitue une réserve foncière pour les villageois. Ces terres sont susceptibles d'être mises en culture dans un avenir proche. Elles sont pour le moment utilisées comme aire de pâturage et partagées avec les transhumants qui viennent du nord. Il faut noter que les revenus tirés directement de l'activité d'élevage, selon les villageois, semblent être faibles. Les cultures spéculatives, notamment le coton, demeurent la source de revenu principale.

Les activités liées à l'exploitation du Bambou et du Rônier

Le Fladougou est la zone de prédilection du bambou. On le trouve tout le long du cours d'eau Kénié et au flanc des collines. Cette espèce végétale est utilisée aussi bien dans l'artisanat, la construction que l'alimentation du bétail.

Les nattes, les paniers et les ruches sont confectionnés à base du bambou. Celui-ci est utilisé également dans la construction des clôtures des concessions et des greniers. Dans l'aire du fladougou le bambou constitue du bon fourrage pour les bovins.

Depuis une décennie déjà les villageois constatent une diminution de cette ressource. Cette régression est le fait de la sécheresse et des actions anthropiques. Celles-ci portent essentiellement sur les défrichements abusifs et la coupe opérée par les éleveurs. Les artisans tirent également l'essentiel de leurs revenus de l'usage de cette ressource.

Le rônier est utilisé dans l'alimentation, la construction, l'artisanat et la commercialisation. La noix, le bourgeon terminal et les rejets sont consommés par la population. Pour la construction de leurs maisons les habitants utilisent les feuilles (couverture du toit) et le tronc coupé en 4 comme poutre des toits. Les nervures sont utilisées par les artisans pour confectionner les différentes literies, les balais, les nattes et les éventails.

La population coupe et commercialise les troncs du rônier. Les exploitants du rônier disent ne couper que le rônier mal. Le *Sebébolo* (tronc fendu en 4) et le *Messemesse* ou Lattes (une branche de 4 fendu en 2 ou 3 lamelles) sont commercialisés dans toute la région. Ils ont commencé à commercialiser le rônier entre 1995 et 1996. A cette époque le tronc du rônier se vendait à 5.000 Fcfa.

En 1995 avec l'introduction du coton, les populations n'ont pas pu, par la suite, s'acquitter de leurs crédits collectif (bascule) et individuels (engrais, charrette etc...) octroyés par la CMDT. La dette s'élevait, selon les populations à 1.100.000 Fcfa. Elles se sont alors lancées dans la coupe et la commercialisation du rônier. Les habitants trouvaient cette activité légale puisque aucune loi ne leur interdisait la coupe. Cette décision était en plus collective et trouvait en ce sens une certaine légitimité. L'activité fut ainsi planifiée. Deux jours étaient consacrés pour la coupe en vue de payer la dette collective et trois mois de coupe étaient ouverts pour les dettes individuelles. Mais depuis cette date les coupes se sont poursuivies. Les populations en ont fait une activité lucrative. Aucun quota ne limite la quantité de coupe au niveau des villageois.

Le réseau de villages concerné par la coupe et la commercialisation des troncs de rônier est assez important. Il s'agit des villages de Koutouba, Sanansaba, Sidjan, Nafadji et Madina. Le rônier coupé est dirigé vers kolokani. De cette destination elle est distribuée vers Bamako, Nara et la Mauritanie pour une grande partie.

Pendant la saison pluvieuse un certain répit est constaté. Ce ralentissement de l'activité est lié à l'impraticabilité des pistes pour les camionneurs. Les camions ne peuvent donc pas accéder aux différents villages et le stock de troncs de rôniers reste jusqu'à la nouvelle coupe.

Les avis des villageois sont partagés quant à la poursuite ou pas de la commercialisation des troncs de rôniers. Ils trouvent la décision des habitants de Samakoulou et Tourébougou de ne pas couper le rônier très sage. C'est un comportement responsable qui peut porter ses fruits pour l'avenir. Beaucoup d'habitants disent reconnaître au rônier une certaine importance écologique. Le rônier enrichit le sol et par le fait du pâturage permet l'apport de fumure organique. Il est également chargé de valeurs sanitaires et culturelles. Ces mêmes populations constatent toutefois une certaine régression de la ressource liée à la coupe et la commercialisation. Ils disent que les jeunes pieds ont été coupés dans leur grande majorité et que maintenant les rayons du soleil traversent la rônieraie. Il y a également beaucoup de pieds morts dans le peuplement de rôniers.

Les conflits dans le village

Les conflits concernent essentiellement les dégâts champêtres occasionnés par les troupeaux des éleveurs transhumants. Les villages reconnaissent une dizaine de conflits champêtres par an (pendant la saison agricole).

En 2001 il a été mis en place, sous l'impulsion d'HELVETAS (ONG Suisse d'appui aux communautés rurales), un cadre de concertation regroupant quatre communes du Fladougou. Il s'agit des communes de Sébékoro, Kassaro, Madina et Kotouba. Tous les villages de ces communes sont sensibilisés sur les actions de cette ONG, la nécessité d'instaurer et de faire fonctionner un cadre de dialogue entre les différents acteurs «protagonistes» des usages des ressources naturelles. Les transhumants peuls ont leur représentant au niveau de ce cadre de concertation. Des différents débats sur la gestion des conflits, il a été dégagé quelques points d'accord consensuels, notamment sur le calendrier annuel de divagation du bétail. Ainsi du mois de février à la fin mai les transhumants peuvent pénétrer dans le Fladougou et faire paître librement leurs troupeaux. Le reste du temps le bétail doit être retiré de cet espace pour permettre aux sédentaires de pratiquer leurs cultures.

Les villageois disent que les transhumants respectent mal ce calendrier de répartition des usages des ressources naturelles. A Dogofli les villageois ont constaté une régression cette année des conflits liés aux dégâts champêtres. Ils ont enregistré 2 conflits contre 15 l'année dernière. Cette diminution des conflits est peut être liée à l'efficacité du cadre de concertation mis en place par HELVETAS.

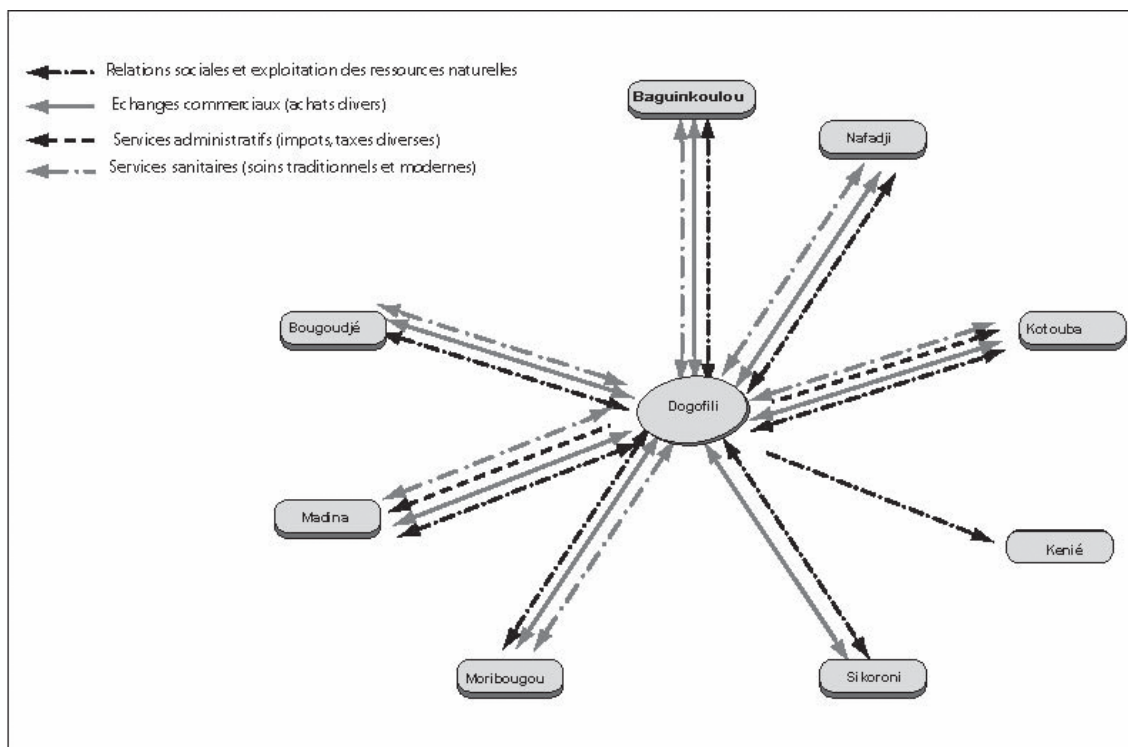
Différents types d'échanges avec les villages voisins

Le village de Dogofli échange avec son environnement proche et lointain. Ces échanges sont assez diversifiés comme le fait ressortir le diagramme de flux ci-dessous.

Les relations sociales sont tissées à travers les liens de mariage largement partagés avec l'ensemble des villages à l'exception de Kénié. L'exploitation des ressources naturelles concerne les activités de pêche, de chasse, de coupe et de vente du rônier et du pâturage. Ces activités s'effectuent au niveau du terroir de Kénié.

Les transactions commerciales portent sur des achats et ventes divers et particulièrement avec Kotouba, chef lieu de la commune où se passe la foire hebdomadaire de la région.

Diagramme de flux de Dogofili



16 /12/ 05 : Etude de la ressource eau

A partir de ce village nous entamons l'étude de la ressource eau, troisième ressource retenue pour la RBBB. L'eau représente un potentiel important au niveau des communautés villageoises de la périphérie de la réserve. Les différents acteurs (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs etc.) s'en servent, à des degrés différents, pour leurs activités. L'eau est utilisée dans l'alimentation des personnes et du bétail mais les populations disent certaines maladies comme le paludisme et l'onchocercose sont encore très présentes en bordure du fleuve.

On a constaté tout de même, après le redécoupage de la réserve une prolifération des hameaux dans la zone du fleuve (Béléko, Namadiana, Guémou etc). Cette occupation rentre sûrement dans la logique d'une anticipation des populations à approprier le territoire en bordure du fleuve. Un second redécoupage les mettrait en position de force. La faiblesse des plans d'eau (mares) dans la zone et surtout la faible durée de la rétention d'eau donne une importance capitale au fleuve (semi-permanent de juin à novembre).

Globalement on peut dire que cette ressource est faiblement utilisée et reste plutôt au stade de potentiel. Nous avons choisi de nous entretenir avec les groupes d'éleveurs, de pêcheurs et de chasseurs pour mesurer le niveau d'usage de cette ressource. Le village de Sirakoroba et les pêcheurs de Missira nous ont servi d'objets d'enquêtes.

16/12/05 : Village de Sirakoroba

Etaient présents à la réunion

Nom et Prénom	Activités
Gangaran Touré	Chef de village
Kardjigié Touré	Adjoint chef de village, chasseur
Demba Touré	Démarcheur auprès du chef de village
N'Dotan Kane	Paysan, pêcheur
Fambougouri Coulibaly	Notable du village
Bognon Sow	Transhumant peul
Niame Diawoye	Notable du village
Bayi Ould Ramwane	Transhumant maure
Salik Ould Valanta	
Bou Koné	Chef de la section animation sensibilisation de la RBBB, animateur de l'atelier
Diallo Abdoulaye	Chef du secteur de Missira, animateur de l'atelier
Amadou Boureima	Consultant Unesco/ Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Historique de l'installation du village

Sirakoroba est un hameau implanté il y a environ 46 ans. Le fondateur s'appelle Djimé Touré. Le hameau est essentiellement constitué de Kakolo et de Touré. C'est la recherche de terres agricoles fertiles qui les a conduit dans cette localité. Celle-ci est en fait un ancien site occupé auparavant par leurs ancêtres. Ces derniers ont quitté les lieux à cause des maladies endémiques et des dangers de la brousse (ils étaient peu nombreux et avaient peurs) et venir s'installer à Missira où le chef de village leur a octroyé des parcelles de terre. Avec la croissance démographique ces terres ne leur suffisaient plus et ils ont préféré revenir sur leurs anciennes terres restées inoccupées. Ils disent être originaires de Samakoulou et de Donko.

Le hameau de Sirakoroba n'est en réalité pas dépendant de Missira, du moins sur le plan traditionnel. Les villageois considèrent que la terre leur appartient car leurs grands parents étaient les premiers à la défricher. Les problèmes quotidiens du village sont réglés par le chef coutumier sans recours au chef de village de Missira. En revanche sur le plan administratif le hameau de Sirakoroba est rattaché au village mère de Missira.

Les villageois disposent de beaucoup de ressources naturelles dont la terre (réserve foncière), les ressources végétales (le rônier, l'*Anogeissus leocarpus*, le *Pterocarpus erinaceus* le *Penicetum pedicelatum* etc.) et le fleuve Baoulé. Ils ont également 8 puits dispersés dans les différents groupements de hameaux.

Ces ressources sont utilisées à travers plusieurs activités dont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forge, l'apiculture et la chasse. Ils pratiquent la céréaliculture et le maraîchage (culture du tabac essentiellement). Aucune culture n'est cependant pratiquée en bordure du fleuve.

Les différentes activités menées au niveau du village

L'élevage est surtout sédentaire et concerne les bovins qui sont les plus importants et quelques petits ruminants. On note cependant la présence de quelques éleveurs transhumants maures pendant la saison sèche.

La pêche est peu importante, et est pratiquée surtout par les Bambaras. Elle se déroule du mois d'octobre à celui de mars pour l'autoconsommation. Nous avons discuté avec quelques pêcheurs du campement de pêche de Missira. Il s'agit de Fable (chef des pêcheurs) Kassim Komo et Hamedy Komo. Les pêcheurs sont généralement organisés en chef et autres pêcheurs. C'est le cas de ceux de Missira où le chef Fable est à la tête d'une vingtaine de pêcheurs. Ils disent que les habitants de la boucle de Baoulé pratiquent peu la pêche. Eux, sont des pêcheurs Bozos, venus de la région de Mopti. Ils sont des pêcheurs professionnels mais pratiquent actuellement plus l'agriculture. Il ya d'autres pêcheurs professionnels originaires de Ségou. Ils ont des logeurs à Missira, Sirakoroba, Migna et Didjéni. Les pêcheurs Bozos, avec lesquels nous avons discuté séjournent au niveau du fleuve baoulé 4 à 6 mois par an. Ils disent que les pêcheurs sont plus importants dans le secteur Est de la réserve (bloc de Kongosambou). On peut y trouver une vingtaine de hameaux de pêcheurs. A leur niveau les prises ne sont pas importantes. Ils peuvent cependant avoir des revenus annuels qui varient de 50.000 à 500.000 Fcfa. Les poissons frais ou fumés sont vendus dans les villages et hameaux environnants. Les pêcheurs écoulent leurs prises souvent par l'intermédiaire des mareyeurs.

L'apiculture est une activité génératrice de revenu dans le village. On compte 5 apiculteurs dans le village. Ils ont été formé par le service forestier et sont équipés actuellement de ruches kenyane. Ils disent que ces ruches sont actuellement hors d'usage et qu'ils n'ont pas les moyens de s'en procurer des nouvelles. Cependant la production, par les ruches traditionnelles, continue. Ils récoltent trois productions par an. Une première production est faite de décembre à janvier est obtenue à partir des fleurs de *Ziziphus mauritiana*. La seconde production de mars à avril provient des fleurs de *Butyrospermum parkii* et *Cordyla pinnata*. Enfin la dernière production de mai à juin est faite sur la base des fleurs de *Pterocarpus erinaceus*.

L'apiculture est de plus en plus importante et procure des revenus non négligeables aux populations. La vente du miel se fait pour l'essentiel dans le village de Toumanibougou en raison de 1000 Fcfa le kg, le reste est destiné à l'autoconsommation. Selon les villageois le miel de Sirakorouba se vend des fois jusqu'à Bamako. Du fait que les périodes de production sont assez différentes dans la région, ils arrivent à bien écouler leur petite production.

Le fleuve est actuellement faiblement exploité par les populations de Sirakorouba. Les villageois disent qu'il n'y a pas eu d'aménagement leur permettant d'exploiter sur le plan agricole la bordure du fleuve. Les villageois nous ont toutefois dit que des activités de maraîchage se pratiquent dans le bloc III (Badinka). Il s'agit des hameaux de Badinka et de Balinka. A Badinka, outre le maraîchage, la pêche est pratiquée par les étrangers. Une carrière de fabrication de briques se trouve également à Balinka en vue de la commercialisation. On y pratique également de la riziculture de décrue.

Le fleuve est surtout utilisé par les maures qui conduisent leur bétail pour l'abreuvement pendant les six à sept mois de la saison sèche. Pour les villageois, la zone du fleuve constitue un refuge pour le gibier ou tout au moins un endroit bien fréquenté pour leur besoin en eau. Cette présence de la faune sauvage en cet endroit permet le développement de la chasse. Celle-ci se pratique effectivement le long du fleuve. Le gibier est abondant selon les villageois et est constitué de guib harnaché, de pintades, de francolins, de porc-épic, de sylvicapre de Grimm etc. Ces espèces pour l'essentiel braconnées. Le braconnage est une activité secondaire, bien apprécié, des villageois. Sirakoroba compte sept chasseurs. Ceux-ci font partie de l'association des chasseurs de Missira. La chasse se déroule généralement en octobre après les feux de brousse.

Les différentes contraintes au niveau du village

Les grandes difficultés au niveau du village de Sirakoroba sont, d'ordre naturel, mais aussi liées à l'action anthropique.

Les habitants se plaignent de l'insuffisance et de l'irrégularité des précipitations annuelles. Ce caractère aléatoire des pluies à des conséquences souvent graves sur leur production. Cette situation se répercute également sur la disponibilité de leurs ressources végétales, halieutiques et fauniques. Toujours sur le plan des difficultés d'ordre naturel les villageois affirment que leur terre de culture est infectée par des parasites qui attaquent les semis. Ils ne disposent pas produits phytosanitaires de lutte contre ces ennemis de culture.

D'autre part les habitants de Sirakoroba rencontrent des difficultés pour le contrôle de la divagation du bétail. Cette errance des animaux est à l'origine de dégâts champêtres et des conflits entre propriétaires de champs et éleveurs.

Sur le plan de l'équipement les villageois manquent d'outils agricoles modernes. Ainsi les techniques agricoles demeurent encore archaïques et les charrettes ne suffisent pas pour transporter à temps les récoltes vers les villages ou alors d'assurer un circuit d'approvisionnement des marchés hebdomadaires.

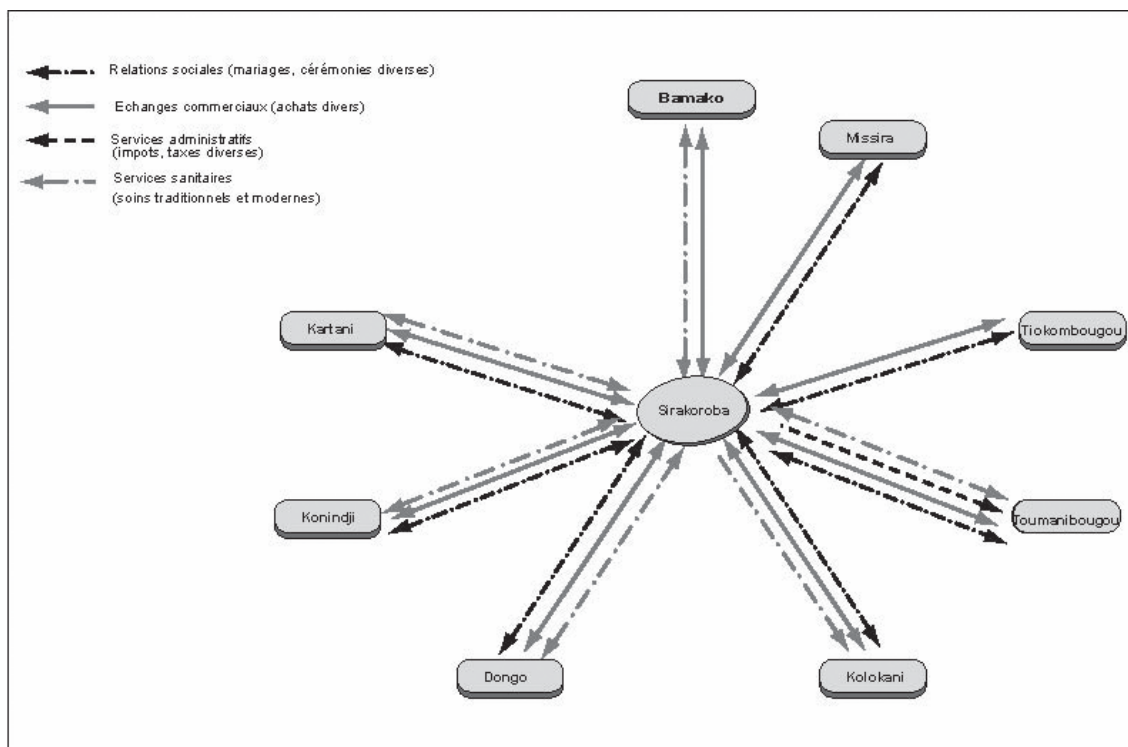
Différents types d'échanges avec les villages voisins

Le village de Sirakoroba échange avec son environnement proche et lointain. Ces échanges sont assez diversifiés comme le fait ressortir le diagramme de flux ci-dessous.

Les relations sociales sont tissées à travers les travaux collectifs et les différentes cérémonies célébrées en commun. Il s'agit des cérémonies de mariages, de baptêmes et de décès. Seule la ville de Bamako n'est pas directement concernée par ces échanges sociaux.

Les transactions commerciales portant sur l'achat de céréales et de petits matériels agricoles se font avec l'ensemble des villages voisins et de manière plus intensive avec la capitale Bamako.

Diagramme de flux de Sirakoroba



16/12/05 : Entretien avec Fofana Maténé, agent technique des eaux et forêts en service à la RBBB.

Ce troisième et dernier entretien avec Monsieur Fofana, personne ressource, a porté sur le détail des enclaves villageoises dans la RBBB, les conflits récurrents enregistrés dans la zone de transition et enfin les questions de participation de la population à l'aménagement et la gestion de la réserve.

Les enclaves villageoises concernent :

- Secteur de Madina, Badingo Est : villages de Migaré, Bambara, Makankoura, Bokoroni, Sikasso ;
- Secteur de Kouroni Koto, Badingo Sud : villages de Kelenalo, Fanfanga, Madina, Sololo, Banangoro, Taliko, Bangoni, Dioloko Baya, Dialamandji ;
- Bloc de Kosambougou Ouest : villages de Sangabara, Bambara, Toumani, Bombori, Sidjan ;
- Bloc de Kosambougou Est : villages de Samakoulou, Kartani, Mignan ;
- Bloc Fina Sud : villages de Kondou, Barakaya, Sigoroni ;
- Bloc Fina Ouest : villages de Dogofli, Nafadji, Koutouba.

Les conflits récurrents sont liés à l'appropriation des terres. Dans le processus de redélimitation tous les villages voulaient se tailler des terres dans les parties qui seront déclassées. Les différentes négociations ont permis de satisfaire la majorité des villages car à l'issue des résultats des nouvelles limites de la RBBB les populations ont trouvé le découpage

juste et ayant suffisamment intégré leurs préoccupations. Quelques années plus tard les revendications territoriales des villages ont recommencé notamment par l'apparition de nouveaux hameaux de culture dans les parties non déclassées. Cette prolifération des hameaux a été suivie par l'implantation des éleveurs peuls dans la zone tampon. C'est le cas notamment à Dobala (Kosambougou Est). Tout se passe comme si les populations veulent mettre les autorités de la réserve devant le fait accompli en « **phagocytant celui-ci** ». Ce conflit latent entre les villageois et les responsables de la réserve va prendre des proportions importantes dans les années à venir si des mesures rapides et efficaces ne sont pas prises.

Les autres conflits avec les autorités de la réserve tournent autour des délits de chasse et de coupe du rônier. Ce délit concerne tous les trois blocs mais les secteurs de Madina et Kouronikoutou sont les plus touchés. Les grands braconniers sont surtout les Bambaras, les Kakolos et les Sarakolés. Les peuls transhumants sont également des braconniers.

Le Projet de Gestion des ressources naturelles (PGRN) est le seul projet à avoir associé les populations dans ses activités. Il s'agit de l'équipement des villageois en charrettes, de la construction de barrages de retenue d'eau, du fonçage de puits à grand diamètre, de reboisement et la mise en place de cordons pierreux. Il a également fait participer les chasseurs au recensement de la faune.

18 /12/ 05 : Corridor central de transhumance

Le corridor central emprunté par les transhumants peuls et maures a été ouvert en 1993. Pour rendre compte de la transhumance à ce niveau nous nous sommes rendus à Madina puis à Kolé afin de rencontrer les transhumants. Nous n'en avons pas rencontré. Les villageois nous ont dit qu'ils ne sont pas encore arrivés ou se trouveraient encore dans la réserve. A défaut d'avoir des éleveurs transhumants empruntant cet itinéraire nous avons essayé de le reconstituer avec les deux animateurs (Bou Koné et Diallo Abdoulaye), Lassina Singaré (forestier à Madina), Mamadou Sow et Bonsi Sow éleveurs transhumants connaissant bien le corridor central.

Itinéraire des Peuls

Leur zone de départ est Terodo (au Mali). Ils suivent l'itinéraire suivant : Flabougou, Sagabara, Kourougoué, Rizi, Barakorodji, Bambara, Leko, Kolé, Magankoro.

A partir de Flabougou on observe une première dispersion des bergers. La forte concentration se retrouve autour du village de Bambara. A ce niveau deux pistes principales sont empruntées. La première, courte, les amène à Sidjan en passant par Bambari. La seconde, plus longue, emprunte le trajet suivant : Leko, Kolé, Makankoura, Makankoro, Balamoussambougou, Mor-Moro, Kokolo et enfin vers Sébékoro.

Itinéraire des Maures

Ils viennent également de Torodo (nord Torodo : Santalia). Trois groupes de transhumants se distinguent.

Le premier groupe suit l'axe Fladougou, Sagabara, Krougué, Gonkoulou et s'arrête à Mingaré. Le second groupe prend un autre itinéraire à partir de Sagabara. A partir de ce village il continue vers Djontiguéda (traversée du fleuve), Rizi, Barakorodji et Bambara. Il se confond ainsi avec l'itinéraire des transhumants peuls. Le troisième groupe se sépare du second à partir de la traversée du fleuve pour rejoindre le village de Harena

Certains groupes maures, à partir de Torodo, traversent directement le Bloc I pour rejoindre la zone de Rizi et Bambara. Dans ce corridor central on trouve beaucoup de campements peuls pendant la saison sèche chaude alors que les maures se font plus discrets. Tous les

transhumants utilisent les pâturages le long du fleuve mais on n'observe pas de cohabitation proche entre les peuls et les maures.

L'essentiel des conflits entre les forestiers et les bergers transhumants se retrouve au niveau de ce corridor central. Officiellement il est donné trois jours aux transhumants pour traverser la réserve en empruntant ce corridor central. Cette disposition n'est jamais respectée pour au moins deux raisons :

- Pendant les périodes de traversée des transhumants seule la réserve dispose suffisamment de fourrage pour réellement supporter l'effectif des troupeaux ;
- Le niveau de surveillance de la réserve par les forestiers ne permet pas de faire respecter le règlement

19 /12/ 05 : Journée de synthèse à Missira

Cette journée a été est consacrée à une harmonisation des données collectées des 9 jours d'enquêtes. Il s'agissait pour les deux animateurs et moi de reprendre l'ensemble des journées d'enquête et de voir si nos différents résultats concordaient ou s'il y a des données manquantes surtout à mon niveau et de les compléter. J'ai aussi, pour certaines questions, voulu avoir le point de vue des animateurs.

Les différentes notes concernant le réseau de transhumance, la ressource eau et le réseau rôneraie ont ainsi été harmonisées et complétées.

Par rapport au processus de redélimitation les animateurs font l'analyse suivante : la zone déclassée est un réservoir d'eau, d'où la nécessité pour les forestiers de reclasser cette partie de la réserve. La prolifération des hameaux dans cette zone (Béléko, Namadiana, Guémou) est une stratégie d'anticipation dans la perspective d'un éventuel déclassement pour s'approprier un territoire en bordure du fleuve.

Concernant la pâture illégale, les animateurs pensent que les troupeaux maures sont peu importants dans Est et par conséquent il y a peu de pression sur l'aire centrale. On observe tout de même quelques incursions au niveau du Fina. Les maures qui n'ont pas de villages d'accueil font paître leur bétail dans l'aire centrale. Les aires de Kongosambou et de Badinko sont les plus touchées par le pâturage de petits ruminants. Un seul transhumant peut avoir souvent un troupeau de 100 à 150 têtes de petits ruminants. Ceux-ci sont difficilement supportés par les villages.

Très peu de procès verbal de saisie de pâturage illégal sont cependant disponibles dans les archives du service forestier de Missira. Nous en avons dénombré un seul pour l'année 2002 contre un transhumant maure saisi dans la zone tampon (pour mutilation de ligneux) et trois en 2004 pour pâture illégale dans la zone tampon et l'aire centrale.

Par rapport aux conflits récurrents les animateurs nous ont confirmé qu'il s'agit essentiellement des conflits champêtres. Les dégâts causés par les troupeaux transhumant peuls sont les plus fréquents. On les retrouve dans le Kaklota, le N'djiba et le Fladougou. Cette situation varie en fonction d'une année à l'autre. Souvent les dégâts causés par les troupeaux villageois sont les plus importants (exemple de Missira en 2005).

Pour le cadre de concertation, l'action de l'ONG Suisse Helvetas permet une organisation efficace des différentes communautés mais doit faire ses preuves avant de s'étendre sur l'ensemble de la région. En mars 2005 s'est mise en place l'Union des communes riveraines de la Boucle du Baoulé. Cette union a reconnu lors de ses premières assises la nécessité de faire déguerpir les hameaux de culture de la zone tampon. Le projet de pladoyer pour la conservation de la biodiversité de la RBBB qui ressort du rapport de la formation des maires

et secrétaires généraux des communes riveraines sont autant d'action visant à sensibiliser les populations dans la gestion et la préservation des ressources de la Boucle du Baoulé.

Le dernier point de notre journée de synthèse a porté sur les besoins en formation des agents forestier en postier à la RBBB. Les animateurs ont exprimé les besoins suivants :

- formation en nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les agents de terrain disent que cette formation leur permettrait d'être efficace dans les différentes sensibilisations et médiation avec les acteurs locaux ;
- formation dans la maîtrise des outils audio-visuels. Ils disposent de certains équipements (appareils potos et caméscopes) mais ne maîtrise pas leurs usages. A des fins touristiques et mêmes administratives l'usage de ces appareils peut être très utile ;
- Formation et équipement en GPS. L'usage de cet appareil de repérage sur le terrain est d'une efficacité redoutable.
- Formation en inventaire de la faune, de la flore (inventaire dans les quadrats et échantillonnage) et traitement des résultats.

21 /12/ 05 : Restitution du travail de terrain au comité MAB/Unesco à Bamako

Le conservateur de la RBBB, de concert avec la Direction Nationale de la Conservation de la Nature du Mali a convoqué une réunion le mercredi 21 décembre du comité MAB pour que je puisse leur rendre compte du travail effectué sur le terrain.

Etaient présent à la réunion :

Nom et prénom	Poste occupé	Structure
Fofana Baikoro	Directeur adjoint	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
Mr Alfousseini Semega	Directeur, Conservateur de la RBBB	Opération du Parc National de la Boucle du Baoulé
Mr Mahamane Maïga	Point focal indicateurs d'interactions	ISFRA
Mr Arouna Dembélé	Chargé de programme	Commission Nationale Malienne pour l'UNESCO
Professeur Mama Plea	Chargé de programme	UNESCO - Bureau régional
Alhousseini Dicko	Adjoint chargé de programme	UNESCO - Bureau régional
Boubacar Mody Guindo		Institut Supérieur de Formation en Recherche Appliquée
N'Gouro Sanago	Représentant CCA	ONG malienne
Sidi Diabati	Représentant SECO	ONG malienne
Amadou Boureima	Consultant UNESCO	Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

La réunion a débuté vers 9h 30 après les présentations d'usage avec mon exposé d'une demi heure sur l'essentiel de mon travail de terrain (objet du mandat de travail Unesco, approche méthodologique et premiers résultats obtenus).

Les différents échanges ont porté sur les points suivants :

Pourquoi avoir pris la transhumance comme ressource et non pas par exemple les ressources fourragères ?

A priori on peut considérer la transhumance comme une activité et considérer les éléments du milieu naturel comme des ressources. Mais en partant du principe que n'est considéré comme ressource que des activités ou éléments du milieu naturel valorisés et procurant des revenus ou alimentant un mode de vie nous mettons la transhumance dans la catégorie des ressources. Elle est un mode de vie et procure l'essentiel des revenus aux bergers maures et peuls. Et nous pensons que la transhumance ne peut être pleinement appréhendée à travers l'étude de la seule ressource fourragère.

Existe-t-il une étude sur les contraintes vécues par la population de la RBBB ?

Notre étude est la suite de ce qu'ont déjà mené Levrelt et Maïga sur les indicateurs d'interactions. Ce premier travail a permis d'établir les contraintes vécues par les différents acteurs par rapport à l'exploitation de leur milieu.

Quelles sont les actions concrètes qui ont été menées depuis l'élaboration du plan d'aménagement de la RBBB ?

Le plan d'aménagement prend largement en compte les préoccupations des populations. Selon Monsieur Fofana 1à ans ont été nécessaires à l'élaboration de ce plan. Les éleveurs ont négocié dans ce plan des couloirs de passage des transhumants. Ils l'ont obtenu. Maintenant ils veulent encore plus d'espace. Des actions ont été menées par le projet PNUD/BIT (lutte contre la pauvreté) et le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN). Il reconnaît toutefois qu'il ya très peu d'actions dans la zone nord (Dilli). On pourrait faire des périmètres irrigués de façon à retarder la descente des transhumants. Ce projet est cependant à l'étude au niveau du Projet de Développement de l'Elevage dans le Sahel Occidental (PRODESO).

Plusieurs remarques ont été faites par les participants :

Monsieur Dicko a souligné la nécessité d'une étude sur l'économie pastorale de la région. Cette étude permettrait d'avoir une grande visibilité sur la ressource élevage et d'orienter par conséquence l'activité. On doit par ailleurs dans cette étude intégrer les savoirs et la pratiques des éleveurs notamment en matière de transhumance. Toute action en direction de la transhumance ne saurait faire l'économie d'une telle étude.

Professeur Mama Plea a déploré le manque de synergie entre les différentes équipes travaillant sur la RBBB. Pour lui, il est nécessaire que les équipes échangent sur les différentes approches menées et les résultats acquis. C'est la seule façon de progresser. Il a par ailleurs souligné que la transhumance est un fait culturel (exemple de la zone de Mopti). L'approche à privilégier dans une telle étude est le dialogue entre les différents. Il serait illusoire de vouloir stopper la transhumance à partir des interdictions. Il recommande un nouvelle dynamique dans le comportement des agents forestiers.

C/ Conflits récurrents et cadre de concertation :

1. Les conflits récurrents

La plupart des conflits observés dans la RBBB trouve leur légitimation dans l'accès et les différents usages des ressources naturelles. Nous avons, par ordre d'importance recensé les conflits fonciers, les conflits liés à l'exploitation du rônier, les conflits avec les gestionnaires de la réserve et enfin les conflits liés à l'exploitation du fleuve. Ces différends s'observent aussi bien dans l'aire centrale, la zone tampon que dans la zone de transition.

Les conflits fonciers sont ceux qui reviennent le plus. Ces conflits se déclinent à travers les dégâts champêtres, le non respect des couloirs de passage du bétail, l'appropriation illégale des terres. Les acteurs sont essentiels les autochtones sédentaires et les bergers transhumants.

Les villageois disent que les conflits fonciers (divagation des troupeaux, revendication des champs etc) entre les autochtones sont cependant rares. Si ce genre de conflit éclate, on arrive toujours à le dénouer au niveau des différentes parties sans avoir recours au chef de village. Cette situation peut s'expliquer par les bonnes relations sociales tissées entre les villageois, la foi donnée au témoignage de certaines personnes et enfin le non affaiblissement des structures traditionnelles basiques. Ces différents éléments du système traditionnel demeurent souvent très actifs dans certains villages et permettent de désamorcer les conflits. Les cousinages à plaisanterie par exemple de même que les pactes de non conflits entre certains groupes ethniques permettent de surpasser les différends liés à l'accès aux ressources naturelles.

Si un conflit survient par la faute d'un étranger, son logeur intervient immédiatement auprès du chef de village. Le logeur est ainsi considéré dans le village comme l'avocat de son hôte. Les égards qu'on lui doit doivent être ceux de l'étranger également. Les choses sont admises ainsi et permettent une intégration ou du moins une acceptation progressive des étrangers.

Les dégâts champêtres occasionnés par la divagation de certains troupeaux des étrangers constituent les cas les plus cités. Ces cas de conflits sont réglés à l'amiable auprès du chef de village. En cas d'amende, un délai peut être accordé au fautif. Les conflits non réglés au niveau de la cour du chef de village sont transmis à l'autorité judiciaire de la commune. Ces cas demeurent cependant rares.

Les transhumants se plaignent toutefois de l'augmentation des surfaces cultivées et particulièrement autour des points d'eau, ce qui occasionne les dégâts des animaux. De même certains agriculteurs mettent le feu après les récoltes pour empêcher la divagation des troupeaux. Ces pratiques, de plus en plus courantes, des populations agricoles sédentaires sont perçues par les bergers transhumants comme une certaine hostilité à leur présence. On réduit notre espace d'activités en limitant notre accès aux ressources naturelles ou en les supprimant simplement disent-ils.

Le respect des couloirs de passage au niveau de certains villages de l'aire de transition de la RBBB rend compte de la faiblesse des conflits. Quelques cas de dégâts champêtres sont toutefois observés liés au rétrécissement de ces couloirs par extension des champs ou d'écartement des troupeaux de ceux-ci du fait de la mauvaise surveillance des bergers. Les logeurs ou tuteurs des bergers transhumants jouent alors un rôle de premier plan dans le règlement des différends. Ils interviennent auprès du chef de village en prenant l'entière responsabilité du dommage causé ou alors négocient directement avec le propriétaire du champ.

Enfin, certains conflits fonciers entre acteurs locaux et autorités de la réserve, sont liés à l'appropriation illégale des terres. Dans les parties classées de la RBBB, notamment la zone tampon on observe la présence des hameaux. Cette occupation anarchique et non autorisée de l'espace est une stratégie des population pour faire valoir une certaine légitimité dans

l'antériorité d'appropriation des terres. Le discours généralement véhiculé est le manque ou l'épuisement des terres agricoles. Ces pratiques sont source de conflits avec les autorités de la réserve.

Le rônier est désormais une ressource naturelle appropriée par les populations de l'aire de transition de la RBBB. Exploité sur le plan commercial par certains villages, conservé jalousement par d'autres, il est considéré comme un patrimoine dans la plupart des villages qui en sont pourvus. Les différents types d'exploitation dont il est l'objet sont malheureusement générateurs de conflits. Dans les trois villages qui ont fait l'objet de nos investigations (Samakoulou, Tourébougou et Dogofili) les acteurs ont des opinions différentes sinon opposées de la manière de valoriser cette espèce végétale. Si le village de Samakoulou interdit la coupe du rônier, encourage même sa plantation pour des raisons de conservation et de protection de leur environnement, les villages de Tourébougou et Dogofili, à des degrés différents, coupent et vendent les troncs de rôniers. Ils légitiment leurs actions par la régression de leur activité productive, l'amenuisement des ressources naturelles et le caractère renouvelable de la ressource rôneraie.

Sans observer des conflits ouverts entre villages quant à l'exploitation du rônier, on nous a fait état des conflits liés à son exploitation abusive notamment par les bergers transhumants maures mais aussi des conflits liés aux modalités de sa commercialisation entre les forestiers et les populations locales. Les populations exploitent elles-mêmes, du moins pour les deux villages cités plus haut, le rônier mais rentrent en conflits avec les étrangers maures dès que ceux-ci en abusent. De même elles se sont appropriées la ressource à telle enseigne qu'elles s'arrogent le droit de la commercialiser à d'autres en outre passant les droits des forestiers.

La plupart des usages des ressources naturelles protégées par la législation forestière sont sources de conflits au niveau de la RBBB, notamment le cas des braconnages. La tradition de chasse est très ancrée au niveau des populations de l'aire de transition. Les gestionnaires de la réserve se plaignent du braconnage exacerbé des populations. Pour eux, les acteurs locaux, qu'ils soient agriculteurs ou éleveurs, sont des braconniers potentiels. Malgré cette profession de foi très peu de procès verbal dressé au niveau du service forestier de Missira fait état de ces cas de braconnage.

Au niveau du fleuve la pêche représente la principale exploitation de la ressource. La ressource fleuve fait cependant l'objet de plusieurs convoitises. Ainsi les hameaux de progression de front de colonisation agricole se positionnent préférentiellement en bordure du fleuve, les braconniers tendent leurs pièges à proximité du fleuve qui est un lieu refuge pour le gibier, enfin les éleveurs suivent les corridors débouchant au fleuve.

Les conflits cités par la population opposent généralement les pêcheurs autochtones aux étrangers. Les premiers, non professionnels dans l'activité, pensent être spoliés de leur ressource par les autres. La dynamique associative actuelle autour de l'activité de pêche permet toutefois d'atténuer ces conflits.

2. Proposition de cadre de concertation

Donner un nouveau sens à la participation

Les communautés vivent des problèmes urgents, qu'elles ne peuvent résoudre par elles-mêmes. Ceci peut résulter du manque de moyens, du manque de capacité de mobilisation collective, de l'impuissance de cohésion du groupe social etc. Un diagnostic participatif² doit

² Les diagnostics participatifs visent non seulement à la mise en place d'actions mais aussi à la consolidation d'organisations responsables et au renforcement des capacités locales. Ils considèrent l'ensemble des acteurs locaux dans leur diversité d'intérêt et cherchent à les mobiliser dans le cadre d'une concertation et d'une négociation entre groupes d'intérêts.

permettre non seulement d'identifier les principaux problèmes, mais aussi les capacités (et leurs limites) des acteurs locaux à prendre en charge ces problèmes. Les points de vue des principaux participants convergent vers le recours aux solutions locales dans le traitement des conflits. Cette convergence de vue dans l'assainissement des difficultés pourrait être considérée comme un atout positif exploitable par les futurs conseillers communaux dans la résolution des conflits.

Beaucoup de projets ayant travaillé dans la RBBB ont approché les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs activités (MLI, Ré délimitation...). Le plus souvent il s'agit d'une approche participative qui se base malheureusement encore sur des méthodes dirigistes. Cela se justifie par les besoins sans cesse renouvelés par les populations de mieux les associer à la gestion des ressources naturelles. Le sens de la participation doit de ce fait être revu et enrichi.

La reconnaissance de droits locaux de propriété et les éventuels transferts de propriété qu'elle impose donnent un nouveau sens à la participation. Cette approche par la propriété donne un pouvoir important aux acteurs locaux. Ceux-ci ne sont pas simplement consultés dans le cadre d'une participation à des choix qui ne sont pas les leurs. Ils deviennent les décideurs principaux dans la mesure où ils acceptent un transfert de propriété en leur faveur. La participation porte alors sur les droits, devoirs et transfert de ressources qui doivent accompagner ce transfert de propriété.

Dès lors il devient possible d'appuyer des dynamiques agro-pastorales, artisanales, commerciales ou plus spécialisées sur le renforcement de filières en appui aux groupes d'intérêt susceptibles de se fédérer.

Le cadre de concertation et de prévention des conflits

Le cadre de concertation et de prévention des conflits se trouve au carrefour des enjeux et des acteurs. Les études antérieures menées sur les savoirs réglementaires traditionnels demeurent un premier pas vers la mise en place d'un cadre de concertation et de prévention des conflits. Il est nécessaire dans ces études de bien saisir les modes d'accès aux ressources naturelles, les ressources traditionnellement partagées, les ressources disputées, les différents nœuds de discordance, les conflits latents et les cadres traditionnels de règlement des conflits. Le répertoire des conflits que nous avons dressé nous permet d'avoir une certaine visibilité quant aux difficultés vécues par les populations du point de vue de l'accès et des modalités de partage des ressources naturelles. Des études doivent être menées afin de couvrir les autres ressources et les acteurs impliqués.

Ce cadre primaire doit intégrer les nouvelles dynamiques d'acteurs basées essentiellement sur les besoins nouveaux, les acteurs étrangers nouveaux dans le système, les formes légales d'appropriation et d'exploitation des ressources naturelles. Tout groupe social, dans le monde entier est en perpétuelle évolution. L'adaptation au changement est toujours source de difficultés, mais aussi permet de révéler de nouveaux atouts, de nouvelles capacités, jusque là ignorées.

Par rapport aux ressources naturelles, notamment le foncier et le pâturage les éleveurs préconisent deux solutions :

- la réorganisation de la gestion foncière par les pouvoirs publics ;
- l'autorisation de l'accès aux pâturages de la réserve de biosphère du w.

Si la première proposition peut être envisagée et mise en œuvre par les structures publiques, la seconde quant à elle le sera difficilement et ne constituera pas une solution durable.

Les différents acteurs sociaux concernés utilisant ces ressources doivent négocier leur accès sur une natte de concertation élargie à des acteurs légitimes, légaux et autorisés. Ils doivent

définir d'un commun accord les modalités d'usage de la ressource dans un esprit de durabilité qui n'occulte pas moins les besoins de l'instant des populations. Ces négociations peuvent s'opérer à une seule échelle spatiale (village) ou plusieurs niveaux qui s'emboîtent (village, commune, département, région, pays). Ces négociations doivent aboutir à l'identification des droits et responsabilités des différents acteurs pour la gestion de leur espace de survie, support de leur ressource naturelle. Des règles de gestion collective peuvent être retenues pour un temps donné et susceptibles de révision en fonction de la disponibilité des ressources et transformations sociales.

La transhumance saisonnière du bétail autour des réserves de biosphère est perçue tantôt comme une menace pour la conservation ou une mobilité à contenir, tantôt comme une activité économique nécessaire, un mode de vie identitaire. Cette perception, très variable, de cette ressource par les différents acteurs de la conservation et des usages des ressources naturelles explique les conflits latents ou ouverts et nécessite un dialogue reposant sur un cadre légitime de concertation. Les conflits d'intérêt sur l'espace et les ressources naturelles peuvent se négocier dans cet esprit de dialogue et de concertation.

L'étude des itinéraires de transhumance a déjà montré que les transhumants sont souvent accueillis par logeurs et acceptés par les villageois. Il est important de partir de cet acquis traditionnel et créer des conditions d'exercice de cette activité qui intègre les préoccupations de gestion et de conservation des autres acteurs. Ce dialogue doit être mené au niveau des acteurs qui ont une certaine légitimité. Il doit être sanctionné d'accords et de plan de mise en œuvre.

Dans la RBBB on peut déjà observer deux exemples de cadre de concertation et de dialogue.

➤ En mars 2005 s'est mise en place l'Union des communes riveraines de la Boucle du Baoulé. Cette union a reconnu lors de ses premières assises la nécessité de faire déguerpir les hameaux de culture de la zone tampon. Le projet de plaider pour la conservation de la biodiversité de la RBBB qui ressort du rapport de la formation des maires et secrétaires généraux des communes riveraines est autant d'action visant à sensibiliser les populations dans la gestion et la préservation des ressources de la Boucle du Baoulé.

➤ En 2001 il a été mis en place, sous l'impulsion d'HELVETAS (ONG Suisse d'appui aux communautés rurales), un cadre de concertation regroupant quatre communes du Fladougou. Il s'agit des communes de Sébékoro, Kassaro, Madina et Kotouba. Tous les villages de ces communes sont sensibilisés sur les actions de cette ONG, la nécessité d'instaurer et de faire fonctionner un cadre de dialogue entre les différents acteurs «protagonistes» des usages des ressources naturelles. Les transhumants peuvent avoir leur représentant au niveau de ce cadre de concertation. Des différents débats sur la gestion des conflits, il a été dégagé quelques points d'accord consensuels, notamment sur le calendrier annuel de divagation du bétail. Ainsi du mois de février à la fin mai les transhumants peuvent pénétrer dans le Fladougou et faire paître librement leurs troupeaux. Le reste du temps le bétail doit être retiré de cet espace pour permettre aux sédentaires de pratiquer leurs cultures.